

DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE SAINTE COLOMBE EN BRUILHOIS

CONSTRUCTION D'UN HOTEL D'ENTREPRISE ET D'UN PARKING

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Lot n°1 : Voirie Réseaux Divers
2 – Bordereau des Prix Unitaires

MAÎTRE D'OUVRAGE

SCI IMMO CCI

379 Allée de Métalé

47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois



MAÎTRE D'OEUVRE

AC2i BET

24bis Boulevard Edouard Lacour

47031 AGEN CEDEX



0	Mai 2026	Emission originale	AC	YLM
Rév.	Date	Commentaire	Rédaction	Approbation

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

GENERALITES

Les stipulations suivantes précisent certaines conditions et le cadre général de rémunération de l'entreprise pour les prestations prévues au marché, telles que définies au C.C.T.P.

ARTICLE 1 – DISPOSITIONS GENERALES CONCERNANT LES PRIX

Les travaux objets du marché seront rémunérés par application des prix forfaitaires et unitaires du présent Bordereau des Prix et appliqués, *sauf indication contraire dans le cas d'une quantification théorique par convention*, aux quantités réellement exécutées et constatées contradictoirement entre le Maître d'œuvre et l'Entrepreneur, dans la mesure où les ouvrages réalisés sont conformes aux stipulations du Cahier des Clauses Techniques Particulières et du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre.

Moyennant ces prix réputés couvrir l'étendue des prestations décrites aux différents titres du C.C.T.P., l'Entrepreneur assurera la parfaite exécution des travaux, conformément aux prescriptions du C.C.T.G. complétées par celles du C.C.T.P., du C.C.A.P. et du présent bordereau.

Toutes les quantités engendrées par une mise en œuvre ou un mode d'exécution particulier à l'initiative de l'Entreprise sans avis favorable du Maître d'œuvre ne seront pas prises en compte dans les métrés rémunérés.

Les prix sont réputés être formulés en accord avec les délais visés dans l'Acte d'Engagement.

Les prix tiennent compte entre autres des sujétions suivantes (liste indicative et non exhaustive) :

- De la localisation et de la configuration de la zone de travaux,
- De la configuration des divers ouvrages existants à conserver ou modifier dans le cadre des travaux,
- De la nature des terrains, du sous-sol, et de l'hydrogéologie,
- Des conditions météorologiques,
- De la présence de réseaux existants enterrés ou non,
- De la présence d'entreprises tierces sur le chantier,
- Du maintien des circulations d'usagers et des accès de riverains (automobiles et piétons),
- De l'intervention sur réseaux en service par les concessionnaires et des sujétions de maintien d'exploitation de ces réseaux (AEP, gaz, eaux pluviales, eaux usées, etc.),
- Des phasages de travaux, de leur discontinuité et de leur fractionnement,

L'Entrepreneur est réputé s'être enquis au moment de l'établissement de ses prix, après visite sur site et lecture du dossier de consultation, de la configuration particulière du chantier et des sujétions afférentes.

L'entreprise ne pourra élever aucune réclamation, ni ne prétendre à aucune indemnité en raison du maintien des accès et circulations d'usagers et riverains sur les ouvrages et parties d'ouvrages en cours de réfection ou de réhabilitation, ou en raison de la dégradation éventuelle des ouvrages du fait de ce maintien.

Les prix tiennent compte en outre des dépenses supplémentaires suivantes (liste indicative et non exhaustive) :

- Toutes les prestations générales ou particulières définies au C.C.T.P. et relatives aux prestations énumérées dans le présent bordereau,
- Frais généraux liés aux participations aux réunions de travail à l'initiative du Maître d'œuvre ou du Maître d'Ouvrage,
- Frais généraux liés au fonctionnement, la réalisation du contrôle intérieur (interne, externe) et l'exploitation de ses résultats et notamment à l'intervention d'organismes externes (bureau géotechnique, laboratoire, brigade topographique, etc.),

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

- Frais généraux d'études, de calculs, d'élaboration – mise à jour – duplication – diffusion des documents d'exécution, de récolement,
- Frais liés aux travaux topographiques de tout ordre (implantation – piquetage des ouvrages, jalonnement, contrôle – maintien – déport – restitution de la polygonale, etc.),
- Frais de chargement, transport et évacuation vers un centre de recyclage agréé, quelle qu'en soit la distance, des déchets, résidus et matériaux impropres issus du chantier, y compris frais de mise en dépôt,
- Frais éventuels liés à la location d'emplacement ou l'occupation temporaire du domaine privé,
- Frais de remise en état des abords du chantier et des ouvrages dans l'emprise des travaux.

ARTICLE 2 – SUJETIONS NON COMPRISES DANS LES DEBOURS DE L'ENTREPRENEUR

Les prestations et dépenses non comprises dans l'Entreprise sont indiquées explicitement au titre A du C.C.T.P.

ARTICLE 3 – FOURNITURE

Les prix du présent bordereau tiennent compte de toutes les fournitures de matériaux et matériel nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et au bon déroulement des travaux.

L'ensemble des fournitures est à la charge de l'entreprise titulaire sauf stipulation contraire et explicite du C.C.T.P.

ARTICLE 4 – TRANSPORT

Les débours liés aux transports sont compris dans les prix de fourniture des matériaux, s'il en est, et dans les prix des travaux qui les nécessitent. Les prix tiennent compte du chargement, de la prise en charge, du transport à pied d'œuvre sur chantier depuis le lieu de fabrication, de production ou de stockage éventuel, quels que soient la distance et les itinéraires empruntés, du déchargement et du rangement éventuel.

ARTICLE 5 – MISE EN ŒUVRE

La pose, la mise en place ou la mise en œuvre de matériel ou matériaux comprend toutes les sujétions de matériel, matériaux ou main d'œuvre nécessaires à la parfaite finition des travaux et notamment :

- Les préparations de support,
- Exécution de réservations,
- Fixation des ouvrages,
- Adaptations sur site,
- Evacuation vers une décharge agréée des conditionnements et autres impropres,
- La remise en état en accord avec le maître d'œuvre des ouvrages modifiés (ragréages, bouchage de réservations, etc.).

ARTICLE 6 – DEFINITION DU PRIX FORFAITAIRE

Les forfaits recouvrent l'ensemble des prestations destinées à assurer une fonction (fourniture, recette usine, transport, stockage, installation, raccordement, mise en service, recette site, garantie, etc.).

Pour l'établissement des prix forfaitaires relatifs à l'exécution d'un ouvrage, l'entrepreneur est réputé avoir pris exactement connaissance des quantités élémentaires à réaliser.

Les prestations forfaitaires sont conformes aux définitions ci-après complétées par les autres pièces du Marché.

ARTICLE 7 – DEFINITION DU PRIX UNITAIRE

Les prix unitaires du présent bordereau s'entendent hors taxe. Ils s'appliquent quelles que soient les quantités réalisées à chaque intervention. L'ensemble des prix est conforme aux définitions ci-après complétées par les autres pièces du marché.

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

A - TRAVAUX PREALABLES, TERRASSEMENT

1.0 – MISE EN ROUTE DU CHANTIER

A) INSTALLATION DE CHANTIER PROPRE AU LOT VRD

Ce prix rémunère, au forfait, les frais d'installation de chantier, l'amenée, le déplacement et le repliement du matériel, conformément aux articles 31 et 37 du CCAG.

Il comprend notamment :

- les dépenses d'achat, de location et d'utilisation des terrains,
- les travaux de terrassement de toute nature, les aménagements de terrain nécessaires et d'accès à la plateforme des installations du chantier et de la zone de stockage des matériaux,
- le repliement et la remise en état de la zone des installations en fin des travaux, conformément aux exigences du maître d'œuvre,
- l'aménagement des chemins, pistes et voies de desserte à l'intérieur du chantier,
- l'établissement et l'entretien des merlons et clôtures nécessaires à la sécurité des fouilles du chantier,
- la protection des réseaux rencontrés,
- la réalisation d'un panneau de chantier de 1.5m * 1.5m
- l'établissement des déclarations d'intention de commencement des travaux (DICT) adressée aux différents gestionnaires de réseaux,
- l'amenée, les déplacements éventuels et le repliement de tout le matériel à pied d'œuvre nécessaire à la construction de l'infrastructure et de ses dépendances, les immobilisations éventuelles tant du matériel que du personnel et son remplacement;
- Le calcul, l'implantation et le maintien par un géomètre pendant la durée des travaux de la polygonale secondaire compatible avec le chantier.
- le piquetage spécial des ouvrages enterrés réalisé contradictoirement avec le maître d'œuvre,
- les implantations et piquetages des diverses voies et des ouvrages,
- les frais de géomètre pendant toute la durée des travaux nécessaires à l'exécution de ceux-ci,
- l'amenée des équipements et matériels d'essais et de conservation des échantillons ainsi que les frais de fonctionnement du laboratoire de chantier,
- les frais de gardiennage d'éclairage extérieur et de clôture des installations, si nécessaire,
- la mise en place des dispositifs de nettoyage et le nettoyage des véhicules à la sortie des chantiers sur les voies publiques,
- le projet d'installation de chantier,
- tous les frais d'établissement et de mise en œuvre des plans particuliers en matière de sécurité et de protection de la santé (P.P.S.P.S.),
- l'enlèvement de tous les matériaux déposés sur le chantier et leur traitement en conformité avec la législation sur les déchets de chantier (tris sélectif, frais de décharge),
- le nettoyage, l'entretien et la remise en l'état des voies empruntées,
- la remise en état des lieux, le nettoyage général des emprises et des zones d'occupation temporaires, les réfections si nécessaire,
- les démarches administratives auprès des services techniques concernés,

F

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	- l'aménagement des accès aux installations de chantier à partir de la voirie existante, ainsi que le branchement aux divers réseaux des installations communes, Les frais généraux, les frais d'installation et les frais d'immobilisation éventuelle de matériels devront intégrer le découpage en phases. Ce prix sera appliqué en trois fractions : - 20 % après l'amenée, le montage et la mise en service des installations et du matériel, - 0 % à 50 % au prorata de l'avancement des travaux, - 30 % après démontage des installations ou aires de fabrication, repli du matériel, remise en état des lieux et en état complète des voiries. LE FORFAIT :	
	<u>B) SIGNALISATION DE CHANTIER</u> Comprend l'amenée, la mise en place, l'exploitation, l'entretien, le nettoyage, la surveillance, le remplacement s'il y a lieu, de jour comme de nuit, et le repliement en fin de travaux des dispositifs de signalisation temporaire des chantiers. Cette prestation comprend ainsi : - La signalisation de chantier conforme aux prescriptions - L'établissement du plan de circulation et de déviation suivant le phasage des travaux - L'établissement de la totalité des plans de signalisation de chantier et des plans de phasage à produire pour chaque zone de travaux LE FORFAIT :	F

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

<u>C) DICT, TRAÇAGE, SONDAGES ET RECONNAISSANCE DES RESEAUX</u> Correspond à la réalisation de sondages pour recherche de réseaux, jusqu'à une profondeur de 2,00 m. Il comprend notamment : - les demandes d'autorisations auprès des services concessionnaires intéressés, - le repérage du réseau en planimétrie et en altimétrie, - la réalisation des terrassements à la pelle mécanique et/ou manuels de dimensions adaptées aux réseaux recherchés, - l'évacuation des produits issus de cette démolition en décharge définitive agréée par le maître d'œuvre, - l'épuisement éventuel de la fouille, - le traçage des réseaux existants avec la classe de précision - le remblaiement de la fouille, en matériaux sélectionnés, suivant les directives du maître d'œuvre ou du concessionnaire, - le respect de la procédure type de travaux à proximité de réseau de concessionnaire - la remise en état du corps de chaussée, - la signalisation de la fouille au moyen de piquets réflectorisés, ru balises, cônes, etc. - toutes sujétions dues à la proximité du réseau. Cette tâche a pour but la définition précise des positions des réseaux existants en vue de la réalisation du projet tel que défini. Les réparations des dommages éventuels aux réseaux sont à la charge de l'entreprise LE FORFAIT :	F
<u>D) ETUDES D'EXECUTION DONT LA SYNTHESE DES LOTS</u> Ce prix rémunère, au forfait, les études de toutes les parties des ouvrages conformément aux règlements et dispositions de bonne construction. Elles comprennent les prestations définies aux articles 28 et 29 du C.C.A.G, ainsi que la définition des ouvrages provisoires éventuels. Ces études comprennent: - toutes les prestations relatives à l'établissement des plans d'exécution de toutes les parties d'ouvrage définitives, jusqu'à obtention du visa du Maître d'œuvre, - les études de méthodes d'exécution, les plans de méthodes d'exécution, - le planning des études périodiquement remis à jour y compris la synthèse générale pour l'ensemble de l'ouvrage, - Les notes de calculs diverses demandées par la Moe (structure de voirie, dimensionnement de canalisation...) - les plans et les notes des ouvrages provisoires, - les schémas de phasage de chantier,	F

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	- les notes d'hypothèses générales et les notices techniques nécessaires à l'exécution, - les modifications des documents précités nécessités par l'évolution du chantier, - les vacations du bureau d'études de l'entrepreneur qui doit être représenté en tant que de besoin aux réunions de chantier, - les frais de reprographie et d'envoi. Ce prix sera réglé de la manière suivante : - 20% du forfait au cours du mois qui suit la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, - 70% à l'avancement en ne prenant en compte que les plans visés ou les notes de calculs visées par le Maître d'Oeuvre, - 10% après visa du Maître d'Oeuvre de l'ensemble des documents. Il sera réglé au prorata de l'avancement des études, constaté contradictoirement entre le bureau d'étude de l'entrepreneur et le Maître œuvre. LE FORFAIT :	
	<u>E) ETUDES GEOTECHNIQUES COMPLEMENTAIRES</u> Cette prestation comprend la réalisation d'une étude technique préalable visant à évaluer la faisabilité du traitement des sols en fonction des caractéristiques géotechniques du site et des contraintes du projet. Elle inclut notamment : - L'analyse des données géotechniques disponibles et des investigations complémentaires éventuelles ; - L'évaluation des solutions de traitement de sol envisageables (chaux, liants hydrauliques, autres procédés adaptés) ; - Le dimensionnement des solutions retenues en fonction des hypothèses de charge, de portance et de performance attendue ; - La vérification de la compatibilité des solutions avec les contraintes environnementales, constructives et économiques du projet ; - La rédaction d'un rapport de synthèse comprenant les préconisations techniques et les hypothèses de calcul. Cette prestation vise à définir les solutions optimales de traitement de sol permettant d'assurer la stabilité et la pérennité des ouvrages projetés. LE FORFAIT :	F

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>F) IMPLANTATION GENERALE</u> Ce prix comprend l'implantation générale de l'ensemble du projet pour l'exécution du projet conformément aux plans. - Traçage du point de niveau de référence servant de base à l'ensemble du projet, ce point sera protégé et visible pendant toute la durée des travaux. - L'entrepreneur procèdera à l'implantation et au piquetage général du projet conformément aux côtes et alignements donnés sur les plans bandes structurantes, bordures, changement de matériaux ou de sens de pose. - L'entrepreneur se soumettra à l'approbation du Maître d'œuvre avant le démarrage des travaux sur plans d'implantation conforme au piquetage réalisé sur le site. - l'implantation de l'ensemble du projet voirie, réseaux Eaux Pluviales... - l'implantation du projet, des bordures, des caniveaux, de leurs altimétries, etc.... - les reprises d'implantation au fur et à mesure de l'avancement du chantier font partie de cette prestation Le règlement sera effectué à raison de : - QUATRE VINGT POUR CENT (80 %) de ce prix après fourniture et validation du plan d'implantation par la maîtrise d'œuvre. - Le solde, soit VINGT POUR CENT (20 %) de ce prix après repliement du local et remise des lieux en état. LE FORFAIT :		F
<u>G) CONSTAT D'HUISSIER Y/C VOIRIE D'ACCES IMMEDIATE AU CHANTIER</u> Ce prix comprend au forfait la réalisation avant travaux, par un huissier, d'un constat état des lieux des voiries et bâtiments voisins y compris la remise d'un rapport avec photos couleur (mur, façade, etc....), pour le chantier. Le constat d'huissier se fera obligatoirement en présence du maitre d'ouvrage. LE FORFAIT :		F
<u>H) ESSAI ET MESURES DE SOL (ESSAIS DE PORTANCE SUR ARASE, SUR COUCHE DE FORME, ESSAIS SUR ENROBES (FABRICATION, MISE EN ŒUVRE, MACROTEXTURE, DENSITE, ETUDE FORMULATION...)</u> Voirie (minimum 1/200m2) Réalisation par l'entreprise d'une série de mesure de portance de l'arase et de la couche de forme avant réalisation de la structure pour valider la PF2. Objectif de portance 50 MPa et EV2/EV1<2 Série de mesure au PMT et gamma densimètre sur les enrobés pour valider macrotexture de surface ainsi que le compactage des enrobés LE FORFAIT :		F

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>I) DOE, DOSSIER DE RECOLEMENT</u> Ce prix rémunère, forfaitairement, l'établissement et la livraison des documents conformes à l'exécution tels que définis au chapitre 1.1.5. du C.C.T.P. Ce prix s'applique à la remise complète du dossier, et concerne en particulier les fiches descriptives des produits, les plans de géométrie, terrassement de voirie, assainissements et réseaux secs, ouvrages en béton, massifs, revêtements, murs et murets, arrosage, espaces verts, ainsi que l'ensemble des prestations générales (topographies, géotechnique, réseaux, etc.). Ce plan de récolement après travaux sera établi par un géomètre Expert D.P.L.G. choisi par le Maître d'Ouvrage à l'échelle 1/200. Ce plan topographique sera rattaché au N.G.F. avec des coordonnées indépendantes ou Lambert, une densité de point de niveau sur inférieur à cinq mètres avec tous les détails de mobilier urbain, de bâtiments, d'entrées, seuils, clôture etc.... Il sera indiqué sur ce plan un point de niveau sur toutes les plaques de différent type et le radier pour les eaux pluviales et les eaux usées. Les différentes plaques des concessionnaires seront identifiées y compris report des réseaux suivant les plans des concessionnaires. Les différents types de bordures seront mentionnés y compris les passages bateau. Ces travaux seront faits D.A.O. en format DWG. Il sera livré au Maître d'Ouvrage un support sur disquettes 3.5 avec trois tirages couleurs. Le contrôle des plans sera fait par le Maître d'œuvre. La fourniture des fiches techniques et des essais réalisés au cours de chantier font partie intégrante de cette prestation Ce prix comprend la fourniture des fichiers informatiques de l'ensemble des documents remis, au format AUTOCAD. – 50% à la diffusion des documents – 50% après acceptation par la maitrise d'œuvre LE FORFAIT :		F
<u>1.1 – DEMOLITION, DEPOSE PREALABLE</u>		
<u>A) DESSOUCHAGE DES ARBRES EXISTANTS SUR L'ENSEMBLE DES 2 PHASES</u> Ce prix rémunère forfaitairement le dessouchage des arbres situés dans l'emprise du projet. Il comprend notamment : - L'extraction de la souche, quel que soit le procédé d'extraction utilisé. - La fourniture, le transport, la mise en œuvre et le compactage de remblai en GNT 0/60 pour le comblement des excavations créées. - L'ensemble des dispositions nécessaires au maintien et à la protection des réseaux existants sur le site. - Le chargement, le transport et l'évacuation des produits en un lieu de dépôt définitif de l'entreprise. LE FORFAIT :		F

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>B) FAUCHAGE, DEBROUSSAILLAGE SUR L'EMPRISE NECESSAIRE AUX TRAVAUX</u>		F
Fauchage et débroussaillage de la végétation présente sur l'ensemble de l'emprise des travaux, incluant les zones d'intervention, d'accès, de stockage et de circulation des engins, nécessaires à la bonne exécution du chantier. Les prestations comprennent notamment : - le fauchage mécanique ou manuel de toute végétation herbacée, arbustive ou ligneuse selon les contraintes du site, - le débroussaillage complet des zones concernées, y compris ronces, broussailles et jeunes rejets, - l'évacuation, le broyage sur site ou la mise en dépôt des produits de coupe selon prescriptions du maître d'ouvrage, - la protection des éléments à conserver (arbres, réseaux, ouvrages existants), - les sujétions liées à l'accessibilité des zones (pentes, milieux humides, terrains accidentés), - toutes manutentions et moyens nécessaires à une exécution conforme aux règles de sécurité. LE FORFAIT :		
<u>C) PURGE DES ZONES DES FOSSES ET DE DESSOUCHAGE</u>		F
Correspond à la réalisation de purge de la couche de forme de voirie sur 50 cm afin d'obtenir une plateforme de type PF2. La prestation comprend : - le terrassement ; - le chargement et le transport des matériaux à la décharge agréé par le maître d'œuvre, - la fourniture et la mise en œuvre des matériaux de substitution par des matériaux de remblais répondant aux spécifications du CCTP de type GNT 0/20 ou matériaux préalablement traités. Comprend également la fourniture et la mise en œuvre de toutes sujétions d'épuisement des eaux en fond de fouille. LE FORFAIT :		

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

<u>1.2 - DECAPAGE GENERAL</u>		
<u>A) DECAPAGE DE LA TERRE VEGETALE SUR 30 CM EN MOYENNE</u>		M2
Ce prix rémunère, au mètre carré, le décapage soigné de la terre végétale, avant exécution des terrassements généraux sur une ép. de 0,30 m en moyenne. Il comprend notamment : - l'exécution du décapage, - le chargement, le transport et le déchargement de la terre sur les lieux de mise en dépôt provisoire ou définitif, sur le site, zones de rétrocessions, zones de dépôt, - toutes sujétions de transport et reprises sur stock provisoire, - le tri et l'enlèvement des éléments étrangers (grosses pierres, racines, déchets divers supérieurs à 100 mm, ...), - la mise en cordon ou en dépôt provisoire de la terre devant être ultérieurement mise en œuvre sur les espaces verts conformément aux stipulations du C.C.T.P, LE METRE CARRE :		
<u>B) EVACUATION DES TERRES VEGETALES EXCEDENTAIRES</u>		M3
Ce prix rémunère, au mètre cube, tel qu'il ressort des métrés de terrassement, l'enlèvement définitif des terres végétales excédentaires dans une décharge agréée par le Maître d'œuvre et le Maître d'Ouvrage. LE METRE CUBE :		
<u>C) REGALAGE SOIGNEE DES TERRES VEGETALES SUR SITE SUR LES ZONES D'ESPACES VERTS EN CONCERTATION AVEC LE LOT EV</u>		M3
Les prix ci-dessous rémunèrent, au mètre cube, le régalinge soigné sur site des matériaux issus des terrassements y compris la mise en stock éventuelle avant régalinge. LE METRE CUBE :		
<u>1.3 - DEBLAIS</u>		
<u>A) TERRASSEMENT PLATEFORME VOIRIE</u>		M3
Ce prix rémunère, au mètre cube en place, l'extraction des matériaux du site afin de créer la voirie du projet Il s'applique à tous les déblais à réaliser quelle que soit leur forme (pentes de talus diverses et variables) et la nature des matériaux rencontrés. Il comprend : - Tous les piquetages nécessaires, - l'extraction à l'aide d'un matériel approprié à la nature des terrains rencontrés et le chargement et mise en stock provisoire		

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	- le tri selon la nature des matériaux, conformément au CCTP et au GTR 92, ainsi que les sujétions de dépôts provisoires qui peuvent en résulter, - le stockage temporaire éventuel à l'initiative de l'entreprise en attente de réutilisation en remblais, - l'utilisation éventuelle du BRH - la protection des matériaux stockés contre les eaux de ruissellement, - le réglage de la plate-forme des déblais et des talus, - le compactage de la plate-forme d'arase, - toutes sujétions de drainage, - les assainissements provisoires nécessaires, - toutes sujétions de matériel et d'exécution. les frais de décharge éventuels, Ce prix s'applique au volume théorique mis en œuvre tel qu'il résulte des calculs et métrés à partir du cahier des profils en travers types validés par le maître d'œuvre. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CUBE :.....	
	<u>B) TERRASSEMENT PLATEFORME PARKING, TROTTOIR, DALLE BETON</u> Ce prix rémunère, au mètre cube en place, l'extraction des matériaux du site afin de créer les parkings, les trottoirs et les dalles béton du projet. Il s'applique à tous les déblais à réaliser quelle que soit leur forme (pentes de talus diverses et variables) et la nature des matériaux rencontrés. Il comprend : - Tous les piquetages nécessaires, - l'extraction à l'aide d'un matériel approprié à la nature des terrains rencontrés et le chargement et mise en stock provisoire - le tri selon la nature des matériaux, conformément au CCTP et au GTR 92, ainsi que les sujétions de dépôts provisoires qui peuvent en résulter, - le stockage temporaire éventuel à l'initiative de l'entreprise en attente de réutilisation en remblais, - l'utilisation éventuelle du BRH - la protection des matériaux stockés contre les eaux de ruissellement, - le réglage de la plate-forme des déblais et des talus, - le compactage de la plate-forme d'arase, - toutes sujétions de drainage, - les assainissements provisoires nécessaires, - toutes sujétions de matériel et d'exécution. les frais de décharge éventuels, Ce prix s'applique au volume théorique mis en œuvre tel qu'il résulte des calculs et métrés à partir du cahier des profils en travers types validés par le maître d'œuvre. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CUBE :.....	M3

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	<u>C) TERRASSEMENT CHAUSSEE RESERVOIR</u> Ce prix rémunère, au mètre cube en place, l'extraction des matériaux du site afin de créer les bassins chaussées réservoirs du projet. Il s'applique à tous les déblais à réaliser quelle que soit leur forme (pentes de talus diverses et variables) et la nature des matériaux rencontrés. Il comprend : - Tous les piquetages nécessaires, - l'extraction à l'aide d'un matériel approprié à la nature des terrains rencontrés et le chargement et mise en stock provisoire - le tri selon la nature des matériaux, conformément au CCTP et au GTR 92, ainsi que les sujétions de dépôts provisoires qui peuvent en résulter, - le stockage temporaire éventuel à l'initiative de l'entreprise en attente de réutilisation en remblais, - l'utilisation éventuelle du BRH - la protection des matériaux stockés contre les eaux de ruissellement, - le réglage de la plate-forme des déblais et des talus, - le compactage de la plate-forme d'arase, - toutes sujétions de drainage, - les assainissements provisoires nécessaires, - toutes sujétions de matériel et d'exécution. les frais de décharge éventuels, Ce prix s'applique au volume théorique mis en œuvre tel qu'il résulte des calculs et métrés à partir du cahier des profils en travers types validés par le maître d'œuvre. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CUBE :.....	M3

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	<u>D) TERRASSEMENT PLATEFORME BATIMENTS + 1,5 M DE LARGE SANS PORTANCE ET MISE EN STOCK PROVISoire DANS L'EMPRISE DU CHANTIER (LIVRAISON A -61 CM / FINI)</u> Ce prix rémunère, au mètre cube en place, l'extraction des matériaux du site afin de créer les bâtiments du projet. Il s'applique à tous les déblais à réaliser quelle que soit leur forme (pentes de talus diverses et variables) et la nature des matériaux rencontrés. Il comprend : - Tous les piquetages nécessaires, - l'extraction à l'aide d'un matériel approprié à la nature des terrains rencontrés et le chargement et mise en stock provisoire y compris la surlargeur de 1,50 m, - le tri selon la nature des matériaux, conformément au CCTP et au GTR 92, ainsi que les sujétions de dépôts provisoires qui peuvent en résulter, - le stockage temporaire éventuel à l'initiative de l'entreprise en attente de réutilisation en remblais, - l'utilisation éventuelle du BRH - la protection des matériaux stockés contre les eaux de ruissellement, - le réglage de la plate-forme des déblais et des talus, - le compactage de la plate-forme d'arase, - toutes sujétions de drainage, - les assainissements provisoires nécessaires, - toutes sujétions de matériel et d'exécution. les frais de décharge éventuels, Ce prix s'applique au volume théorique mis en œuvre tel qu'il résulte des calculs et métrés à partir du cahier des profils en travers types validés par le maître d'œuvre. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. Livraison à -0,61 m / fini. LE METRE CUBE :.....	M3
	<u>E) EVACUATION DES DEBLAIS EN DECHARGE AGREE</u> L'entreprise évacuera obligatoirement en centre de stockage de classe 3 pour les produits inertes les déblais de chantier impropres à une réutilisation sur place. Il comprend notamment : - le chargement des matériaux sur des engins adaptés à leur nature, - le transport jusqu'au lieu de mise en dépôt, - le déchargement sur le lieu de dépôt préalablement agréé par le maître d'œuvre, - l'évacuation des déblais à la décharge publique, quelle que soit la distance. LE METRE CUBE:	M3

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>F) DEBLAIS MIS EN REMBLAIS, NIVELLEMENT DES JARDINS, REMBLAIS PERIPHERIQUES...</u>		M3
Ce prix rémunère, au mètre cube, la mise en œuvre en remblais des déblais cité ci-dessus. La mise en œuvre des déblais en remblais et le compactage se feront selon les spécifications définies dans le GTR en fonction de la nature et la qualité des matériaux. Il comprend notamment : - le chargement des matériaux sur des engins adaptés à leur nature, - le compactage et l'arrosage éventuel - le réglage des talus ainsi que l'ensemble des opérations topographiques nécessaires à l'implantation - le tri et le fractionnement des éléments de diamètre supérieur à 500 mm - la mise en place soignée en remblais et le compactage associé par couche de 20 cm au maximum. LE METRE CUBE:		
<u>1.4 - TRAITEMENT AU PREALABLE DE L'ARASE DE TERRASSEMENT POUR ASSURER LA TRAFICABILITE</u>		
<u>A) TRAITEMENT AU PREALABLE DE L'ARASE DE TERRASSEMENT A LA CHAUX A 2% SUR 40 CM</u>		M2
Conformément au Guide des Traitements des Sols, Ce prix rémunère, au mètre carré, les opérations de traitement à 2% de chaux sur 40 cm des sols pour exécution de l'arase de terrassement. Il s'applique au mètre carré en place de matériau effectivement traité. Ce prix comprend notamment : - une étude de niveau 2 au sens du Guide Technique sur les Traitements des sols à la chaux - les implantations topographiques, - les contrôles des matériaux, - la protection de la zone de mise en œuvre contre les eaux, - le répandage de la chaux quel que soit le dosage et conformément aux profils en travers, - le malaxage, - le réglage et le compactage - l'adaptation de l'atelier de compactage et son utilisation quel que soit le nombre de passes, - les sujétions d'attente pour réception de l'arase des terrassements, - les relevés topographiques de réception, - les contrôles de portance de réception après 7 jours de prise, - le nettoyage de la plateforme en cours et en fin de travaux sur la zone considérée. Ce prix s'applique à la surface théorique mise en œuvre tel qu'il résulte des calculs et métrés à partir du cahier des profils en travers types validés par le maître d'œuvre. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :		

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>B) ENDUIT DE SCELLEMENT</u> Ce prix rémunère, au mètre carré, l'exécution d'une couche d'enduit de cure à l'émulsion de bitume. Il comprend notamment : - la fourniture à pied d'œuvre du liant - le nettoyage du support - la mise en œuvre au dosage de 800 grammes de bitume résiduel par m², - la fourniture et mise en œuvre de gravillons de granulométrie 4/6 - le cylindrage, - la protection éventuelle des ouvrages existants LE METRE CARRE :		M2
<u>1.5 - STRUCTURE SUR PLATEFORME POUR ASSURER LA TRAFICABILITE DU CHANTIER</u> <u>A) GEOTEXTILE</u> Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture à pied d'œuvre et la mise en œuvre de géotextile dont les caractéristiques sont définies au CCTP après préparation du fond de forme. Ce prix comprend : - le plan de pose, - les sujétions d'implantation, - la prise en charge en dépôt, - le transport au lieu d'utilisation, - la préparation du terrain, le compactage du fond de forme, - le déroulage et le découpage des lés, - l'assemblage des lés conformément au CCTP (y compris les remontées ou ouvrages nécessaires pour sa stabilité). Ce prix s'applique à la surface de sol couvert sans tenir compte des recouvrements ; il tient compte de toutes les sujétions de mise en œuvre y compris les coutures éventuelles. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :		M2

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>B) GNT 0/20 EP 20 CM</u> Ce prix rémunère, au mètre carré en place sur une ép. de 0,20 m en moyenne, la fourniture et la mise en place d'une grave GNT 0/20. Cette prestation comprend notamment : - les implantations complémentaires et le guidage des engins, - la fourniture et le transport à pied d'œuvre en GNT 20/40 de type B2 et du mélange terre composte, - le déchargement, le régalage, le réglage et le compactage conformément aux prescriptions du CCTP, - le malaxage et la mise en oeuvre - la fourniture et le transport de l'eau ainsi que l'arrosage si nécessaire, - les sujétions de mise en œuvre et de compactage au voisinage et au droit des ouvrages, quels qu'ils soient, - cette couche sera mise en place sur 10 cm lors de la phase 1 et fermé avec un bicouche puis reprise en phase 2 et complété des 5 cm manquant après renivelage. - les contrôles et essais prévus au CCTP, - les sujétions de raccordements aux ouvrages de toute nature, - les sujétions liées à la circulation. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :		M2
<u>1.6 - PREPARATION ET COMPACTAGE</u> Ce prix rémunère, au mètre carré, la préparation et le compactage soigné du fond de forme. Il comprend notamment : - les sujétions liées aux contraintes de circulation à proximité des zones terrassées, - l'ensemble des sujétions liées à la présence des réseaux de toute nature, - l'ensemble des sujétions liées aux terrassements à proximité des arbres, et aux contraintes que cela impose conformément aux indications du CCTP, - l'ensemble des sujétions liées à la proximité d'ouvrages existants ou en construction. - le compactage à l'aide d'engins appropriés soumis à l'approbation du maître d'œuvre, - les sujétions éventuelles liées aux contraintes de compactage au rouleau manuel, - les relevés topographiques de contrôle, - les essais à la plaque nécessaires pour identifier la portance du support. Ces essais seront réalisés conformément aux exigences du C.C.T.P. du présent marché. Les surfaces à prendre en compte, mesurées en projection horizontale, résultent des constats contradictoires établis avant et après exécution. LE METRE CARRE :		M2

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

B - TRAITEMENT DE SURFACE

2.1 – PARKING PERMEABLE

A) GEOTEXTILE CLASSE 5

Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture à pied d'œuvre et la mise en œuvre de géotextile dont les caractéristiques sont définies au CCTP après préparation du fond de forme.

Ce prix comprend :

- le plan de pose,
- les sujétions d'implantation,
- la prise en charge en dépôt,
- le transport au lieu d'utilisation,
- la préparation du terrain, le compactage du fond de forme,
- le déroulage et le découpage des lés,
- l'assemblage des lés conformément au CCTP (y compris les remontées ou ouvrages nécessaires pour sa stabilité).

Ce prix s'applique à la surface de sol couvert sans tenir compte des recouvrements ; il tient compte de toutes les sujétions de mise en œuvre y compris les coutures éventuelles.

Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre.

LE METRE CARRE :

M2

B) TV EP. 0,20 M

Ce prix rémunère, au mètre carré en place sur une ép. de 0,20 m, la fourniture et la mise en place de tout venant type GNT 0/60.

Il comprend notamment :

- les implantations complémentaires et le guidage des engins,
- la fourniture et le transport à pied d'œuvre de tout venant
- le déchargement, le régalage, le réglage et le compactage conformément aux prescriptions du CCTP,
- la fourniture et le transport de l'eau ainsi que l'arrosage si nécessaire,
- les sujétions de mise en œuvre et de compactage au voisinage et au droit des ouvrages, quels qu'ils soient,
- les contrôles et essais prévus au CCTP,
- les sujétions de raccordements aux ouvrages de toute nature,
- les sujétions liées à la circulation.

Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre.

LE METRE CARRE :

M2

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>C) COUCHE DE FONDATION EN 2/32MM SUR 20 CM</u> Ce prix rémunère, au mètre carré en place sur une ép. de 0,20 m, la fourniture et la mise en place de couche de fondation en 2/32mm. Il comprend notamment : - les implantations complémentaires et le guidage des engins, - la fourniture et le transport à pied d'œuvre de tout venant - le déchargement, le régalage, le réglage et le compactage conformément aux prescriptions du CCTP, - la fourniture et le transport de l'eau ainsi que l'arrosage si nécessaire, - les sujétions de mise en œuvre et de compactage au voisinage et au droit des ouvrages, quels qu'ils soient, - les contrôles et essais prévus au CCTP, - les sujétions de raccordements aux ouvrages de toute nature, - les sujétions liées à la circulation. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :		M2
<u>D) LIT DE POSE SUR 3 CM ET FILET D'AIDE A LA POSE</u> Ce prix rémunère, au mètre carré en place sur une épaisseur de 0,03 m, d'un lit de pose fertile de composition suivante : 50% de gravillons de granulométrie 3/8 mm ; 10% de pouzzolane de granulométrie 1/3 mm ; 10% de sable de granulométrie 0/4 mm ; 30% de mélange terre/terreau (NF.U.44551) ; 50 g/m² d'engrais organique. Une fois le lit de pose mis en place, un filet d'aide à la pose sera disposé Il comprend notamment : - Les implantations complémentaires et le guidage des engins ; - La fourniture et le transport à pied d'œuvre du lit de pose ; - Le déchargement, le régalage, le réglage et le compactage conformément aux prescriptions du CCTP ; - Le malaxage et la mise en œuvre ; - La fourniture et le transport de l'eau ainsi que l'arrosage si nécessaire ; - Les sujétions de raccordements aux ouvrages de toute nature ; - Les sujétions liées à la circulation ; Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :		M2
<u>E) DALLE ALVEOLAIRE + REMPLISSAGE CAILLOUX</u> Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dalle alvéolaire en matière plastique recyclées Il comprend notamment : - Les implantations complémentaires ; - La présentation de plusieurs échantillons de graviers (couleur et granulométrie) ; - La fourniture et mise en place du filet d'aide à la pose ; - La fourniture et la pose des dalles alvéolaires Dalle TTE Multidrain ;		M2

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	- La fourniture et le remplissage des alvéoles par un concassé de granulométrie 6/14 mm ou 8/16 mm conformément au CCTP - Les découpes à la scie circulaire LE METRE CARRE :	
	<u>F) STRUCTURE ALVEOLAIRE + REMPLISSAGE PAVE POUR DELIMITATION DES PLACES</u> Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dalle alvéolaire en béton associé avec 2 rangées de pavés bétons teintés selon la couleur souhaitée. Il comprend notamment : - Les implantations complémentaires ; - La fourniture et mise en place du filet d'aide à la pose ; - La fourniture et la pose des dalles alvéolaires ; - La mise en place des pavés. LE METRE CARRE :	M2
	<u>2.2 - VOIRIE EN ENROBE (VOIRIE A TRES FAIBLE TRAFIC < 5 POIDS LOURD/JOUR)</u>	
	<u>A) GEOTEXTILE CLASSE 5</u> Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture à pied d'œuvre et la mise en œuvre de géotextile dont les caractéristiques sont définies au CCTP après préparation du fond de forme. Ce prix comprend : - le plan de pose, - les sujétions d'implantation, - la prise en charge en dépôt, - le transport au lieu d'utilisation, - la préparation du terrain, le compactage du fond de forme, - le déroulage et le découpage des lés, - l'assemblage des lés conformément au CCTP (y compris les remontées ou ouvrages nécessaires pour sa stabilité). Ce prix s'applique à la surface de sol couvert sans tenir compte des recouvrements ; il tient compte de toutes les sujétions de mise en œuvre y compris les coutures éventuelles. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :	M2

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

<u>B) COUCHE DE FORME TV EP. 0,40 M</u> Ce prix rémunère, au mètre carré en place sur une ép. de 0,40 m, la fourniture et la mise en place de tout venant type GNT 0/60 Il comprend notamment : - les implantations complémentaires et le guidage des engins, - la fourniture et le transport à pied d'œuvre de tout venant - le déchargement, le régalage, le réglage et le compactage conformément aux prescriptions du CCTP, - la fourniture et le transport de l'eau ainsi que l'arrosage si nécessaire, - les sujétions de mise en œuvre et de compactage au voisinage et au droit des ouvrages, quels qu'ils soient, - les contrôles et essais prévus au CCTP, - les sujétions de raccordements aux ouvrages de toute nature, - les sujétions liées à la circulation. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :	M2
<u>C) COUCHE DE FONDATION GNT 0/20 EP. 0,15 M COMPRENANT LA VOIRIE PROVISoire AU NIVEAU FINI (PROTECTION DES BORDURES BASSES)</u> Ce prix rémunère, au mètre carré en place sur une ép. de 0,15 m en moyenne, la fourniture et la mise en place d'une grave GNT 0/20. Cette prestation comprend notamment : - les implantations complémentaires et le guidage des engins, - la fourniture et le transport à pied d'œuvre en GNT 20/40 de type B2 et du mélange terre composte, - le déchargement, le régalage, le réglage et le compactage conformément aux prescriptions du CCTP, - le malaxage et la mise en oeuvre - la fourniture et le transport de l'eau ainsi que l'arrosage si nécessaire, - les sujétions de mise en œuvre et de compactage au voisinage et au droit des ouvrages, quels qu'ils soient, - cette couche sera mise en place sur 10 cm lors de la phase 1 et fermé avec un bicouche puis reprise en phase 2 et complété des 5 cm manquant après renivelage. - les contrôles et essais prévus au CCTP, - les sujétions de raccordements aux ouvrages de toute nature, - les sujétions liées à la circulation. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :	M2

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>D) REALISATION D'UN ENDUIT BICOUCHE DE CHANTIER</u>		M2
Correspond à la réalisation de l'enduit de roulement bicouche en alluvionnaire et comprend notamment les opérations et fournitures suivantes - le nettoyage du support par balayage mécanique ou tout autre moyen nécessaire - la fourniture, le transport et la mise en œuvre sur les lieux d'emploi d'émulsion cationique à raison de 65 % de bitume, le dosage de 1.800 Kg pour la première couche et 1.100 Kg pour la deuxième couche au m² - la fourniture et le répandage sur les lieux d'emploi du granulat 4/6 dosé à 6 litres par m² et 1 couches de 6/10 dosé à 8 litres par m² - le compactage de la couche - le balayage et l'évacuation des rejets LE METRE CARRE :		
<u>E) REPROFILAGE EN FIN DE CHANTIER COUCHE DE BASE GNT 0/20 EP. 0,15 M</u>		M2
Cette prestation comprend la fourniture et mise en œuvre de la grave 0/20 telle que définie au CCTP, pour reprofilage de chaussée. LE METRE CARRE :		
<u>F) BBSG EP. 0,06 M Y/C COUCHE D'ACCROCHAGE</u>		M2
Ce prix rémunère au mètre carré, la fourniture, la fabrication et la mise en œuvre de BBSG 0/10 ép. 0,06 m en couche de roulement dans les conditions réglementaire d'application, y compris couche d'accrochage. Il comprend notamment : - les sujétions de fournitures des fillers et du bitume, - la fourniture des granulats, - la fourniture des énergies nécessaires au fonctionnement des centrales, au séchage des granulats et au maintien en température des liants ; - les frais de fabrication, de chargement, de transport sur chantier et de déchargement (y compris le bâchage et le débâchage des camions), - les frais de pesage, y compris à vide (tare) prévus au CCTP ; - la mise en place des dispositifs de guidage de l'atelier d'épandage ; - le répandage des matériaux, le réglage en nivellement et le compactage, - toutes sujétions de mise en œuvre y compris de raccordements aux ouvrages de toute nature et les frais liés à la réalisation des joints longitudinaux et transversaux ; - les frais de démarrage de la centrale (mise en chauffe, granulats blancs...). - La couche d'accrochage Les quantités à prendre en compte résulteront des métrés réalisés sur les plans d'exécution visés par le maître d'œuvre, à l'exclusion des quantités de matériaux refusés pour non-respect des clauses contractuelles. LE METRE CARRE :		

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>G) ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE THIVIERS</u> Correspond à la réalisation de l'enduit de roulement bicouche en thiviers et comprend notamment les opérations et fournitures suivantes - le nettoyage du support par balayage mécanique ou tout autre moyen nécessaire - la fourniture, le transport et la mise en œuvre sur les lieux d'emploi d'émulsion cationique à raison de 65 % de bitume, le dosage de 1.800 Kg pour la première couche et 1.100 Kg pour la deuxième couche au m² - la fourniture et le répandage sur les lieux d'emploi du granulat 4/6 dosé à 6 litres par m² et 1 couche de 6/10 dosé à 8 litres par m² - le compactage de la couche - le balayage et l'évacuation des rejets LE METRE CARRE :		M2
<u>2.3 – CHAUSSEE RESERVOIR</u> <u>A) GEOTEXTILE</u> Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture à pied d'œuvre et la mise en œuvre de géotextile dont les caractéristiques sont définies au CCTP. Ce prix comprend : - le plan de pose, - les sujétions d'implantation, - la prise en charge en dépôt, - le transport au lieu d'utilisation, - la préparation du terrain, le compactage du fond de forme, - le déroulage et le découpage des lés, - l'assemblage des lés conformément au CCTP (y compris les remontées ou ouvrages nécessaires pour sa stabilité). Ce prix s'applique à la surface de sol couvert sans tenir compte des recouvrements ; il tient compte de toutes les sujétions de mise en œuvre y compris les coutures éventuelles. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :		M2

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

<u>B) PLUS-VALUE POUR GEOTEXTILE DEPOLLUANT A BASE DE SOURCES FONGIQUES</u> Plus-value du prix 2.3.A) pour fourniture et mise en œuvre d'un géotextile dépolluant innovant à base de biomasse fongique, destiné à la filtration, à l'adsorption et/ou à la dégradation de polluants (hydrocarbures, métaux lourds, composés organiques, etc.) présents dans les sols ou les eaux de ruissellement. Le prix comprend notamment : - la fourniture du géotextile biosourcé à matrice fongique active ou inactivée selon prescription, - la manutention, le stockage et la protection du matériau avant pose, - la mise en place conformément aux prescriptions techniques du fabricant et du CCTP, - les recouvrements, découpes, raccords et fixations nécessaires, - les sujétions liées au support (nivellement, préparation légère si incluse dans le poste), - toutes sujétions de mise en œuvre en milieu contraint. LE METRE CARRE :	M2
<u>C) GRANULATS 16/22 (40% DE VIDE) Y/C DRAIN DN Ø300 ET SA CHAUSSETTE</u> Ce prix rémunère, au mètre cube en place, la fourniture et la mise en place d'une grave 16/22 ou techniquement équivalent possédant un indice de vide supérieur ou égal à 40%. Cette prestation comprend notamment : - les implantations complémentaires et le guidage des engins, - la fourniture et le transport à pied d'œuvre de 16/22R, - la fourniture et pose d'un drain DN Ø300 et sa chaussette géotextile, - le déchargement, le régalage, le réglage et le compactage conformément aux prescriptions du CCTP, - les sujétions de mise en œuvre et de compactage au voisinage et au droit des ouvrages, quels qu'ils soient, - les contrôles et essais prévus au CCTP, - les sujétions liées à la circulation. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CUBE :	M3
<u>2.4 – CHEMINEMENT EN STABILISE (ENSEMBLE DES 2 PHASES)</u>	
<u>A) GEOTEXTILE CLASSE 5</u> Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture à pied d'œuvre et la mise en œuvre de géotextile classe 5 dont les caractéristiques sont définies au CCTP. Ce prix comprend : - le plan de pose, - les sujétions d'implantation,	M2

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	- la prise en charge en dépôt, - le transport au lieu d'utilisation, - la préparation du terrain, le compactage du fond de forme, - le déroulage et le découpage des lés, - l'assemblage des lés conformément au CCTP (y compris les remontées ou ouvrages nécessaires pour sa stabilité). Ce prix s'applique à la surface de sol couvert sans tenir compte des recouvrements ; il tient compte de toutes les sujétions de mise en œuvre y compris les coutures éventuelles. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :	
	<u>B) GNT 0/20 EP. 0,20 M</u> Ce prix rémunère, au mètre carré en place sur une ép. de 0,20 m en moyenne, la fourniture et la mise en place d'une grave GNT 0/20. Cette prestation comprend notamment : - les implantations complémentaires et le guidage des engins, - la fourniture et le transport à pied d'œuvre de GNT 0/20 - le déchargement, le régalaage, le réglage et le compactage conformément aux prescriptions du CCTP, - les sujétions de mise en œuvre et de compactage au voisinage et au droit des ouvrages, quels qu'ils soient, - les contrôles et essais prévus au CCTP, - les sujétions liées à la circulation. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :	M2
	<u>C) SABLE 0/6 DE CHEZ BEZERAT EP. 0,05 M</u> Ce prix rémunère au mètre carré, la réalisation de revêtements calcaire sur une ép. de 0,05 m. Ce prix comprend : - l'étude de la formulation du procédé, - les épreuves de convenance, - la fourniture et l'amenée à pied d'œuvre de tous les matériaux, - la préparation du support, - la mise en œuvre du sable calcaire sur une épaisseur de 0,05 m, - toutes sujétions de mise en œuvre y compris de raccords aux ouvrages de toute nature - le compactage au compacteur bille pneus et finition des bords à la plaque vibrante, - le nettoyage en fin de chantier LE METRE CARRE :	M2

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

<u>2.5 – CHEMINEMENT EN BETON DESACTIVE (ENSEMBLE DES 2 PHASES)</u>		
<u>A) GEOTEXTILE CLASSE 5</u> Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture à pied d'œuvre et la mise en œuvre de géotextile classe 5 dont les caractéristiques sont définies au CCTP. Ce prix comprend : - le plan de pose, - les sujétions d'implantation, - la prise en charge en dépôt, - le transport au lieu d'utilisation, - la préparation du terrain, le compactage du fond de forme, - le déroulage et le découpage des lés, - l'assemblage des lés conformément au CCTP (y compris les remontées ou ouvrages nécessaires pour sa stabilité). Ce prix s'applique à la surface de sol couvert sans tenir compte des recouvrements ; il tient compte de toutes les sujétions de mise en œuvre y compris les coutures éventuelles. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :		M2
<u>B) TV EP. 0,20 M</u> Ce prix rémunère, au mètre carré en place sur une ép. de 0,20 m, la fourniture et la mise en place de tout venant type GNT 0/60 Il comprend notamment : - les implantations complémentaires et le guidage des engins, - la fourniture et le transport à pied d'œuvre de tout venant - le déchargement, le régalage, le réglage et le compactage conformément aux prescriptions du CCTP, - la fourniture et le transport de l'eau ainsi que l'arrosage si nécessaire, - les sujétions de mise en œuvre et de compactage au voisinage et au droit des ouvrages, quels qu'ils soient, - les contrôles et essais prévus au CCTP, - les sujétions de raccordements aux ouvrages de toute nature, - les sujétions liées à la circulation. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :		M2

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>C) GNT 0/20 EP. 0,20 M</u> Ce prix rémunère, au mètre carré en place sur une ép. de 0,20 m en moyenne, la fourniture et la mise en place d'une grave GNT 0/20. Cette prestation comprend notamment : - les implantations complémentaires et le guidage des engins, - la fourniture et le transport à pied d'œuvre de GNT 0/20 - le déchargement, le régalage, le réglage et le compactage conformément aux prescriptions du CCTP, - les sujétions de mise en œuvre et de compactage au voisinage et au droit des ouvrages, quels qu'ils soient, - les contrôles et essais prévus au CCTP, - les sujétions liées à la circulation. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :		M2
<u>D) DALLE BETON DESACTIVE GARONNE EP 0.12 M (COFFRAGE PERDU)</u> Ce prix rémunère au mètre carré, la réalisation d'une dalle en béton désactivé armé d'épaisseur 12 cm avec forme de pente. La prestation comprend notamment : - La préparation au coulage - La réalisation d'un lit de sable de 3 cm d'épaisseur - La mise en place d'une feuille polyane de 300 microns avec relevés latéraux de 0.10 m - La fourniture et pose des armatures conformément au D.T.U. - La réalisation de la dalle béton avec forme de pente - Les traits de sciage pour la dilatation - La surface sera désactivée LE METRE CARRE :		M2
<u>2.6 – DALLAGE BETON BALAYE POUR AIRE DE PRESENTATION DES POUBELLES, ZONE VELOS)</u>		
<u>A) GEOTEXTILE</u> Ce prix rémunère, au mètre carré, la fourniture à pied d'œuvre et la mise en œuvre de géotextile dont les caractéristiques sont définies au CCTP. Ce prix comprend : - le plan de pose, - les sujétions d'implantation, - la prise en charge en dépôt, - le transport au lieu d'utilisation, - la préparation du terrain, le compactage du fond de forme, - le déroulage et le découpage des lés, - l'assemblage des lés conformément au CCTP (y compris les remontées ou ouvrages nécessaires pour sa stabilité).		M2

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	Ce prix s'applique à la surface de sol couvert sans tenir compte des recouvrements ; il tient compte de toutes les sujétions de mise en œuvre y compris les coutures éventuelles. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :	
	<u>B) TV EP. 0,20 M</u> Ce prix rémunère, au mètre carré en place sur une ép. de 0,20 m, la fourniture et la mise en place de tout venant type GNT 0/60 Il comprend notamment : - les implantations complémentaires et le guidage des engins, - la fourniture et le transport à pied d'œuvre de tout venant - le déchargement, le régalage, le réglage et le compactage conformément aux prescriptions du CCTP, - la fourniture et le transport de l'eau ainsi que l'arrosage si nécessaire, - les sujétions de mise en œuvre et de compactage au voisinage et au droit des ouvrages, quels qu'ils soient, - les contrôles et essais prévus au CCTP, - les sujétions de raccordements aux ouvrages de toute nature, - les sujétions liées à la circulation. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :	M2
	<u>C) GNT 0/20 EP. 0,15 M</u> Ce prix rémunère, au mètre carré en place sur une ép. de 0,15 m en moyenne, la fourniture et la mise en place d'une grave GNT 0/20. Cette prestation comprend notamment : - les implantations complémentaires et le guidage des engins, - la fourniture et le transport à pied d'œuvre de GNT 0/20 - le déchargement, le régalage, le réglage et le compactage conformément aux prescriptions du CCTP, - les sujétions de mise en œuvre et de compactage au voisinage et au droit des ouvrages, quels qu'ils soient, - les contrôles et essais prévus au CCTP, - les sujétions liées à la circulation. Les quantités à prendre en compte seront déterminées sur la base des plans d'exécution validés par le Maître d'œuvre. LE METRE CARRE :	M2

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	<u>D) DALLE BETON ARME EP 0.15 M</u> Ce prix rémunère au mètre carré, la réalisation d'une dalle en béton armé d'épaisseur 15 cm avec forme de pente. La prestation comprend notamment : - La préparation au coulage - La réalisation d'un lit de sable de 3 cm d'épaisseur - La mise en place d'une feuille polyane de 300 microns avec relevés latéraux de 0.10 m - La fourniture et pose des armatures conformément au D.T.U. - La réalisation de la dalle béton avec forme de pente - La réalisation des relevés béton tel qu'indiqué sur le détail architecte - Les traits de sciage pour la dilatation - La surface sera lissée LE METRE CARRE :	M2
	<u>2.7 – BANDES STERILES</u>	
	<u>A) BANDE STERILE COTE ESPACE VERT LARGEUR 0,30 M COMPRENANT GEOTEXTILE, GRAVE ROULE 16/22 EP. 0,10 M ET VOLIGE BOIS</u> Exécution d'une bande stérile en périphérie des façades, destinée à assurer une séparation propre et durable entre les enduits et les zones enherbées. La prestation comprend : - L'implantation et le traçage - Le décaissement sur la largeur 0,30 m et profondeur adaptée - La fourniture et mise en place d'un géotextile anti-contaminant - La fourniture et mise en œuvre d'une grave roulée 16/22 sur une épaisseur de 0,10 m, y compris réglage et compactage - La fourniture et pose d'une volige bois de rive (maintien latéral), y compris piquets ou système de fixation - Le réglage de niveau et finition soignée - L'évacuation des déblais excédentaires - Toutes sujétions liées aux contraintes de chantier (accès, interfaces avec ouvrages existants, etc.) LE METRE LINEAIRE :	ML

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>2.8 - FOURNITURE ET POSE DE BORDURES - CANIVEAUX CLASSE U</u> Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture, le transport à pied d'œuvre et la mise en œuvre de bordures préfabriquées ou coulées en place. Il comprend notamment : - la fourniture à pied d'œuvre de bordures et caniveaux de classe "U" si préfabriqués, - la fourniture et la mise en œuvre de béton extrudé (si coulé en place), - les sujétions de découpe pour les angles, - la préparation de l'assise et son réglage, les opérations topographiques pour les implantations, - la fourniture le transport et la mise en œuvre du béton C16/20 pour le massif de fondation (10 cm) et l'épaulement (25 cm à la base) à l'arrière des bordures (si préfa), - la pose des bordures T2 pourra être basse ou haute - la pose des bordures et caniveaux (un soin particulier sera accordé au maintien d'un jeu minimum entre bordures), y compris la confection des joints tirés au fer, - toutes sujétions de fourniture et d'exécution et en particulier les raccordements aux avaloirs. Ce prix s'applique au mètre linéaire mesuré contradictoirement sur place.		
<u>A) TYPE T2</u> LE MÈTRE LINÉAIRE :		ML
<u>B) TYPE P3 OU P1</u> LE MÈTRE LINÉAIRE :		ML

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

<u>2.9 – FOURNITURE ET POSE DE MASSIFS BETON POUR POTEaux D'OMBRIERE</u>		
<u>A) ETUDE DE SOL G5</u>		U
Réalisation d'une mission géotechnique de type G5 conformément à la norme NF P 94-500. La prestation comprend : - L'analyse de la problématique (désordres, instabilités, sinistres, adaptation de fondations, etc.) - La reconnaissance géotechnique complémentaire si nécessaire (sondages, essais in situ et/ou en laboratoire) - L'interprétation des données géologiques et géotechniques - Le diagnostic des causes des désordres ou des risques identifiés - La définition de solutions techniques (confortement, adaptation des fondations, amélioration de sol, etc.) - La rédaction d'un rapport détaillé avec conclusions et préconisations - Toutes sujétions liées aux contraintes d'accès, de sécurité et d'intervention sur site L'UNITE :		
<u>B) MASSIF BETON POUR OMBRIERES Y COMPRIS IMPLANTATION, FORAGE TARRIERE SIMPLE DIAMETRE 1000 MM PROFONDEUR 3,20 M , MONTAGE DES PLATINES, COULAGE DES MASSIFS</u>		U
Exécution de massifs de fondation en béton destinés à la pose d'ombrières. La prestation comprend : - L'implantation précise des massifs selon plans d'exécution - Le forage à la tarière simple de diamètre 1000 mm sur une profondeur de 3,20 m, y compris évacuation des déblais - Le nettoyage et la préparation du fond de fouille - La fourniture et mise en place des armatures éventuelles - La fourniture, mise en place et réglage des platines ou tiges d'ancrage (positionnement, altimétrie, verticalité) - Le coulage du béton (dosage conforme aux prescriptions techniques) - Le vibrage, le surfaçage et la protection du béton frais - Les sujétions liées aux conditions de sol (tenue des parois, présence d'eau, blindage si nécessaire) - Le remblaiement périphérique et la remise en état des abords - Toutes sujétions liées aux contraintes d'accès, de sécurité et d'environnement de chantier L'UNITE :		

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>2.10 - SIGNALISATION VERTICALE</u> Les prix suivants rémunèrent, à l'unité, la fourniture, le transport et la mise en œuvre de panneaux, gamme petite, rétro réfléchissants de classe2, conformément aux prescriptions du CCTP. Ce prix comprend notamment : - L'implantation, - la fourniture et le transport à pied d'œuvre du panneau dos teinte RAL au choix du Maître d'Oeuvre et du poteau en acier galvanisé de section 40x80mm teinte RAL thermolaquée au choix du Maître d'Oeuvre, y compris la boulonnerie nécessaire à la fixation, - la découpe soignée du revêtement existant si nécessaire, - la réalisation d'une fouille, y compris l'évacuation des déblais en décharge, - la réalisation d'un massif béton 50X50X70 et le scellement du poteau, - La fourniture et la mise en place d'un fourreau pour mat de section 40X80mm en acier galvanisé thermolaquée au choix du Maître d'Oeuvre avec boulon et écrou de maintien de l'ensemble poteau et fourreau, - la pose du panneau,		
<u>A) PANNEAU AB4 STOP PETITE GAMME</u> L'UNITE :		U
<u>B) PANNEAU PMR AVEC PANNONCEAU</u> L'UNITE :		U
<u>C) PANNEAU ACCES PRIVE</u> L'UNITE :		U
<u>2.11 - SIGNALISATION HORIZONTALE</u> Ces prix s'appliquent, à l'unité, au mètre carré ou au mètre linéaire. Ils comprennent : - la fourniture et l'application de peinture et de bandes préfabriquées selon les caractéristiques définies au CCTP, - la fiche technique des enduits à froid qui seront utilisés pour l'ensemble des marquages (ddv : 36 mois) - le dépoussiérage des supports, - le pré marquage, - la signalisation temporaire et la protection de chantier,		
<u>A) ENDUIT BANDE STOP OU CEDEZ LE PASSAGE AVEC RETOUR</u> L'UNITE :		U

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	<u>B) FLECHES DIRECTIONNELLES AU SOL EN ENDUIT A FROID</u>	U
	L'UNITE :	
	<u>C) MARQUAGE PLACE IRVE</u>	U
	L'UNITE :	
	<u>D) PASSAGE PIETON EN ENDUIT A FROID</u>	M2
	LE METRE CARRE :	
	<u>E) DELIMITATION DE STATIONNEMENT EN ENDUIT A FROID</u>	ML
	LE METRE LINEAIRE :	
	<u>F) ENDUIT LOGO PMR ET SAS OU MARQUAGE DES 0,80 M</u>	U
	L'UNITE :	
	<u>2.12 – MOBILIER</u> Les prestations suivantes comprennent : - La validation du modèle - La validation du RAL par la maîtrise d'œuvre - L'implantation du mobilier - La réalisation des plots de fondation - Le carottage dans le béton de scellement - La mise en place du mobilier - Toute sujétion de pose	

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
A) ACCROCHE VELOS Fourniture et mise en place de dispositifs d'accroche destinés au stationnement des vélos. La prestation comprend : - La fourniture d'accroche-vélos identique au modèle présenté ci-dessous - L'implantation et le traçage - Les terrassements ponctuels ou carottages selon le support (sol naturel, béton, enrobé) - La réalisation des scellements (massifs béton ou fixation par platines et chevillage) - La pose, le réglage et l'alignement des équipements - Le remblaiement et la remise en état des abords (revêtements, enrobés, dallages, etc.) - Toutes sujétions liées aux contraintes du site (réseaux existants, accessibilité, circulation)  L'UNITE :		U
B) POTEAU BOIS DIAMETRE 200 MM Fourniture et mise en place d'un poteau en bois destiné à des usages d'aménagement. La prestation comprend : - La fourniture d'un poteau bois de diamètre 200 mm, traité classe adaptée (type classe 4 pour contact avec le sol) - Le transport et la manutention - L'implantation et le traçage - Le terrassement ponctuel (fouille) - La mise en place du poteau (profondeur adaptée, calage) hauteur hors sol 0,8 m - Le scellement (béton ou remblai compacté selon prescriptions) - Le réglage de la verticalité et de l'altimétrie - Le remblaiement et le compactage - La remise en état des abords - Toutes sujétions liées aux contraintes du site (nature du sol, accès, réseaux existants) L'UNITE :		U

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

C – GESTION DES EAUX PLUVIALES

3.1 - TRANCHEE COMPLETE Y/C BLINDAGE SI NECESSAIRE

Ce prix rémunère, au mètre linéaire, l'exécution d'une tranchée complète selon le plan-type pour la pose de tuyaux en PVC.

Ce prix comprend notamment :

- l'implantation du tracé des collecteurs et regards en plan et en altimétrie,
- la réalisation dans des terrains de toutes natures de la tranchée conforme au plan-type, y compris les terrassements éventuels pour la réalisation d'une poutre de fondation,
- la démolition d'ouvrages ou conduites compris dans le volume considéré,
- la fourniture et mise en place de blindage ou réalisation de talutage si nécessaire,
- toutes les sujétions d'épuisement et de protection des fouilles contre les venues d'eau, y compris dispositif de drainage si nécessaire,
- après exécution de l'enrobage, le remblaiement complémentaire de la tranchée, avec compactage adapté à la nature des conduites et aux conditions de portance prévues en surface,
- Les essais de compacité.

La longueur de tranchée sera mesurée entre nus extérieurs des chambres et regards.

Ce prix rémunère tel qu'il ressort des métrés de terrassement, l'enlèvement définitif des matériaux impropres ou excédentaires dans une décharge agréée par le Maître d'œuvre. Un Bon de Suivi de Dépôt (BSD) sera à remettre à la maîtrise d'œuvre.

Les volumes pris en compte seront rémunérés sur la base des volumes théoriques tels qu'ils résultent des plans d'exécution et vérifiés en phase d'exécution.

Ce prix rémunère le remblayage des tranchées avec des matériaux d'apport de type sable concassé 4/6, tels que définis au CCTP.

Ce prix comprend :

- la fourniture des remblais de classe D2 ou D3,
- la mise en œuvre, le réglage et le compactage par couches successives et les essais de compacité nécessaires,
- les sujétions de mise en œuvre et de compactage au voisinage et au droit des ouvrages, quels qu'ils soient et entre blindages,
- le réglage et le compactage de la forme supérieure,
- les relevés topographiques de contrôle.
-

Ce prix s'applique quel que soit le volume mis en œuvre et la géométrie de la zone à remblayer.

Les volumes pris en compte seront rémunérés sur la base des volumes théoriques tels qu'ils résultent des plans d'exécution.

Ce prix rémunère la fourniture et la pose de canalisation circulaire en PVC.

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	Il comprend également toutes les sujétions : - de réalisation liées au calage des réseaux à des niveaux et pentes différents, - de croisement éventuel entre ces réseaux ainsi que la réalisation de branchements sur ces collecteurs (croisement, emprises, etc) y/c sur grille, - d'adaptation des moyens communs de pose et de remblaiement compatibles à chacun des réseaux, Il inclut les sujétions de découpe et de collages éventuels des canalisations et de tous raccordements, y compris toutes les pièces nécessaires à la bonne réalisation du réseau (coudes, Tés, Y, etc). Le prix comprend tous les contrôles et essais définis au CCTP et prescrits au fascicule 70. La longueur calculée sera mesurée horizontalement sur la base des plans métrés réalisés par l'entreprise contrôlés par le Maître d'œuvre. Ce prix rémunère le remblayage des tranchées avec des matériaux d'apport de type grave 0/31.5, tels que définis au CCTP. Ce prix comprend : - la fourniture des remblais de classe D2 ou D3, - la mise en œuvre, le réglage et le compactage par couches successives et les essais de compacité nécessaires, - les sujétions de mise en œuvre et de compactage au voisinage et au droit des ouvrages, quels qu'ils soient et entre blindages, - le réglage et le compactage de la forme supérieure, - les relevés topographiques de contrôle, Ce prix s'applique quel que soit le volume mis en œuvre et la géométrie de la zone à remblayer. Les volumes pris en compte seront rémunérés sur la base des volumes théoriques tels qu'ils résultent des plans d'exécution.	
	<u>A) TRANCHEE COMPLETE Ø200 EP PVC CR 8 (PIED DE BATIMENTS)</u> Même prescription que précédemment mais pour la mise en place d'une canalisation en Ø200 PVC CR 8. LE METRE LINEAIRE:	ML
	<u>B) TRANCHEE COMPLETE Ø250 EP PVC CR 8 (RESEAU GRILLE)</u> Même prescription que précédemment mais pour la mise en place d'une canalisation en Ø250 PVC CR 8. LE METRE LINEAIRE:	ML
	<u>C) TRANCHEE COMPLETE Ø315 EP PVC CR 8 (TRANSFERT ET REJET)</u> Même prescription que précédemment mais pour la mise en place d'une canalisation en Ø315 PVC CR 8. LE METRE LINEAIRE:	ML

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

<u>3.2 – REGARDS</u>		
<u>A) REGARDS DE BRANCHEMENT EP Ø315 TAMPON FONTE ARTICULABLE NON VERROUILLABLE FLOQUE OU GRILLE SELON LES CAS AVEC TABOURET PE ET JOINT SOUPLE</u>		U
Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation de regards de branchement Ø 315 floqué et articulés situés en limite de propriété floqué et articulé. Il comprend : - Les terrassements mécaniques ou manuels et épuisements de toutes hauteurs, y compris sciage soigné des revêtements existants, - Les sujétions de croisements de conduites, - la fourniture et mise en place d'un tabouret PVC à passage direct de diamètre intérieur 315 mm. Les assemblages seront réalisés par bague d'étanchéité. - Le raccordement au collecteur principal, y compris toutes pièces de raccordement, - Le lit de pose et l'enrobage des tuyaux en sable, - le remblaiement latéral du regard avec des matériaux sélectionnés, du site ou de provenance extérieure et compactage adapté, y compris reconstitution de la structure et du revêtement existant, - L'évacuation des déblais excédentaires en décharge, - la fourniture et le scellement d'un dispositif de fermeture articulé en fonte 250 KN avec mention EP. L'UNITE :		
<u>B) REGARDS EP BETON PIED DE CHUTE OU CHANGEMENT DE DIRECTION A TAMPON FONTE ARTICULABLE NON VERROUILLABLE FLOQUE OU GRILLE FONTE EP 40X40 SELON LES CAS AVEC JOINT SOUPLE</u>		U
Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation de regards de pied de chute ou de changement de direction 40x40 floqués et articulés. Il comprend : - Les terrassements mécaniques ou manuels et épuisements de toutes hauteurs, y compris sciage soigné des revêtements existants, - Les sujétions de croisements de conduites, - la fourniture et mise en place d'un regard 40x40, - Le raccordement au collecteur principal, y compris toutes pièces de raccordement, - Le lit de pose et l'enrobage des tuyaux en sable, - le remblaiement latéral du regard avec des matériaux sélectionnés, du site ou de provenance extérieure et compactage adapté, y compris reconstitution de la structure et du revêtement existant, - L'évacuation des déblais excédentaires en décharge, - la fourniture et le scellement d'un dispositif de fermeture articulé en fonte 250 KN avec mention EP. L'UNITE :		
<u>C) GRILLE 40X40</u>		U
Le prix rémunère la réalisation d'un regard grille 40*40 D 400 . Il comprend La mise en place d'éléments préfabriqués équipés de joints souples sur		

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	une assise de 0,10 m d'épaisseur minimale en béton B25, Les prix de réalisation de regards comprennent d'une manière générale : - les frais d'implantation en plan et en altimétrie du regard, - la découpe soignée du revêtement existant si besoin, - l'ouverture de la fouille, y compris démolition d'ouvrages ou conduites abandonnés dans le volume considéré, - l'évacuation des déblais impropres en décharge agréée, - les raccordements des tuyaux d'arrivée et de départ, y compris réservations éventuelles, - la fourniture et la pose d'un joint souple à l'interface canalisation, et béton, - la fourniture et la pose d'éventuels équipements de regards (échelons et crosse), - les frais d'implantations et de repérages, - le remblaiement de la fouille avec des matériaux agréés, y compris reconstitution de la structure et du revêtement si nécessaire, - la grille - Les essais d'étanchéité des ouvrages. L'UNITE :	
	<u>D) REGARDS DE VISITE EP D400 Ø 1000 AVEC TAMPON FONTE ARTICULABLE NON VERROUILLABLE ET FLOQUE EP</u> Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation de regards de visite préfabriqué EP. Les prix de réalisation de regards comprennent d'une manière générale : - les frais d'implantation en plan et en altimétrie du regard, - la découpe soignée du revêtement si nécessaire, - la réalisation, dans les terrains de toutes natures, des terrassements nécessaires à leur construction, y compris pompage, blindage si nécessaire ou talutage, assurant la stabilité des parois de la fouille et évacuation des déblais excédentaires à la décharge agréée par le maître d'œuvre et le Maître d'Ouvrage, - les sujétions de croisements des conduites, - la mise en place d'éléments préfabriqués équipés de joints souples sur une assise de 0,10 m d'épaisseur minimale en béton B25, - soit par coulage en place. Les prix incluent alors le coffrage intérieur et extérieur, le décoffrage, la mise en œuvre d'un badigeon bitumineux, - la fourniture et la mise en œuvre du béton B 25 et des armatures, - le ragréage au mortier dosé à 600 kg de ciment CPJ 45 par mètre cube. - le façonnage maçonné de la cunette, - les raccordements des tuyaux d'arrivée et de départ, y compris réservations éventuelles, - la fourniture et la pose d'un joint souple à l'interface canalisation, et béton, - la fourniture et la pose d'éventuels équipements de regards (échelons et crosse), - les grilles de fermeture de type PAMREX de chez PAM ou techniquement équivalent adaptée à la circulation 400 KN articulé. - le remblaiement latéral du regard avec des matériaux sélectionnés, du site ou de provenance extérieure et compactage adapté, y compris reconstitution de la structure et du revêtement existant, - Les essais d'étanchéité des ouvrages. L'UNITE :	U

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>E) CANIVEAU SANS PENTE AVEC GRILLE FONTE C250 LARGEUR 0,15 M DE TYPE ALFA CLASSIC 100 DE CHEZ ALFA DRAIN OU SIMILAIRE</u>		ML
Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture, le transport et la pose de caniveaux en polypropylène épais ou en béton de polymère à grille en fonte fixée par vis ou clavette, feuillure en acier galvanisé, de type Alfa Classic ou techniquement équivalent, de largeur 150 mm de classe C250 telles que définies du C.C.T.P. Ce prix comprend : - les fouilles éventuelles, - la fourniture à pied d'œuvre de l'ensemble des matériaux nécessaires (béton, mortier, caniveaux, grille), - les découpes à la tronçonneuse, - la réalisation d'un lit de pose en béton (épaisseur 25 cm minimum), - la pose du caniveau de largeur 150 mm avec grille fonte C250 - les raccordements à la canalisation d'eaux pluviales existante ou créée le tout avant réalisation des travaux de voirie - les sujétions liées aux revêtements de trottoirs et de chaussée, - le nettoyage en fin de chantier. LE METRE LINEAIRE :		
<u>3.3 – OUVRAGE DE REGULATION</u>		U
<u>A) REGARD DE REGULATION EP 1000X1000 Y COMPRIS VORTEX ET SURVERSE</u>		
Ce prix comprend la réalisation d'un ouvrage de régulation. Cette prestation comprend : - les frais d'implantation en plan et en altimétrie du regard, - la découpe soignée du revêtement si nécessaire, - la réalisation, dans les terrains de toutes natures, des terrassements nécessaires à leur construction, y compris pompage, blindage si nécessaire ou talutage, assurant la stabilité des parois de la fouille et évacuation des déblais excédentaires à la décharge agréée par le maître d'œuvre et le Maître d'Ouvrage, - les sujétions de croisements des conduites, - soit par mise en place d'éléments préfabriqués équipés de joints souples sur une assise de 0,10 m d'épaisseur minimale en béton B25, - soit par coulage en place. Les prix incluent alors le coffrage intérieur et extérieur, le décoffrage, la mise en œuvre d'un badigeon bitumineux, - la fourniture et la mise en œuvre du béton B 25 et des armatures, - le ragréage au mortier dosé à 600 kg de ciment CPJ 45 par mètre cube. - le façonnage maçonné de la cunette, - les raccordements des tuyaux d'arrivée et de départ, y compris réservations éventuelles, - la fourniture et la pose d'un joint souple à l'interface canalisation, et béton, - la réalisation du voile de surverse en béton. - la fourniture et la pose d'éventuels équipements de regards (échelons et crosse), - les tampons de fermeture hermétique de type PAMREX avec marquage EP de chez PAM ou techniquement équivalent adaptée à la circulation 400 KN articulé. - le remblaiement latéral du regard avec des matériaux sélectionnés, du site ou de provenance extérieure et compactage adapté, y compris reconstitution de la structure et du revêtement existant, - Les essais d'étanchéité des ouvrages.		

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
L'UNITE :		
<u>3.4 – NETTOYAGE, CONTRÔLE</u>		
<u>A) NETTOYAGE DU RESEAU EP PAR HYDROCURAGE</u> Ce prix rémunère au forfait la réalisation du nettoyage par hydrocurage du réseau E.P. créé dans le cadre des travaux y compris toutes sujétions relatives à la bonne exécution du travail. Ce prix comprend également l'évacuation des matériaux produits de l'hydrocurage en décharge agréée par le Maître d'œuvre et le Maître d'Ouvrage. LE METRE LINEAIRE :		ML
<u>B) PASSAGE A LA CAMERA AVEC RAPPORT EN 3 EXEMPLAIRES AVEC PROFIL EN LONG DU RESEAU</u> Ce prix rémunère au mètre linéaire la prestation de passage d'une caméra dans les réseaux EP créés dans le cadre du présent marché y compris toutes sujétions relatives à la bonne exécution du travail. A l'issue de celui-ci un rapport en trois exemplaires sera remis précisant les schémas de réseau ainsi que les pentes des différents tronçons. Les images devront être de très bonne qualité afin de déceler tous les défauts éventuels. Remise d'un support DVD. Ce prix comprend également l'évacuation des matériaux en décharge. LE METRE LINEAIRE :		ML
D - ASSAINISSEMENT EAUX USEES		
<u>4.1 - TRANCHEE COMPLETE Y/C BLINDAGE SI NECESSAIRE Y/C COUDE ET CULOTTE DE BRANCHEMENT</u> Ce prix rémunère, au mètre linéaire, l'exécution d'une tranchée complète selon le plan-type pour la pose de tuyaux en PVC. Ce prix comprend notamment : - l'implantation du tracé des collecteurs et regards en plan et en altimétrie, - la réalisation dans des terrains de toutes natures de la tranchée conforme au plan-type, y compris les terrassements éventuels pour la réalisation d'une poutre de fondation, - la démolition d'ouvrages ou conduites compris dans le volume considéré, - la fourniture et mise en place de blindage ou réalisation de talutage si nécessaire, - la fourniture de pièces de raccords type coude ou culotte de branchement, - toutes les sujétions d'épuisement et de protection des fouilles contre les venues d'eau, y compris dispositif de drainage si nécessaire, - après exécution de l'enrobage, le remblaiement complémentaire de la tranchée, avec compactage adapté à la nature des conduites et aux conditions de portance prévues en surface, - Les essais de compacité. La longueur de tranchée sera mesurée entre nus extérieurs des chambres et regards.		

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	Ce prix rémunère tel qu'il ressort des métrés de terrassement, l'enlèvement définitif des matériaux impropres ou excédentaires dans une décharge agréée par le Maître d'œuvre. Un Bon de Suivi de Dépôt (BSD) sera à remettre à la maîtrise d'œuvre. Les volumes pris en compte seront rémunérés sur la base des volumes théoriques tels qu'ils résultent des plans d'exécution et vérifiés en phase d'exécution. Ce prix rémunère le remblayage des tranchées avec des matériaux d'apport de type sable concassé 4/6, tels que définis au CCTP. Ce prix comprend : - la fourniture des remblais de classe D2 ou D3, - la mise en œuvre, le réglage et le compactage par couches successives et les essais de compacité nécessaires, - les sujétions de mise en œuvre et de compactage au voisinage et au droit des ouvrages, quels qu'ils soient et entre blindages, - le réglage et le compactage de la forme supérieure, - les relevés topographiques de contrôle. - Ce prix s'applique quel que soit le volume mis en œuvre et la géométrie de la zone à remblayer. Les volumes pris en compte seront rémunérés sur la base des volumes théoriques tels qu'ils résultent des plans d'exécution. Ce prix rémunère la fourniture et la pose de canalisation circulaire en PVC. Il comprend également toutes les sujétions : - de réalisation liées au calage des réseaux à des niveaux et pentes différents, - de croisement éventuel entre ces réseaux ainsi que la réalisation de branchements sur ces collecteurs (croisement, emprises, etc) y/c sur grille, - d'adaptation des moyens communs de pose et de remblaiement compatibles à chacun des réseaux, Il inclut les sujétions de découpe et de collages éventuels des canalisations et de tous raccordements, y compris toutes les pièces nécessaires à la bonne réalisation du réseau (coudes, Tés, Y, etc). Le prix comprend tous les contrôles et essais définis au CCTP et prescrits au fascicule 70. La longueur calculée sera mesurée horizontalement sur la base des plans métrés réalisés par l'entreprise contrôlés par le Maître d'œuvre. Ce prix rémunère le remblayage des tranchées avec des matériaux d'apport de type grave 0/31.5, tels que définis au CCTP. Ce prix comprend : - la fourniture des remblais de classe D2 ou D3, - la mise en œuvre, le réglage et le compactage par couches successives et les essais de compacité nécessaires, - les sujétions de mise en œuvre et de compactage au voisinage et au droit des ouvrages, quels qu'ils soient et entre blindages, - le réglage et le compactage de la forme supérieure, - les relevés topographiques de contrôle,	

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	Ce prix s'applique quel que soit le volume mis en œuvre et la géométrie de la zone à remblayer. Les volumes pris en compte seront rémunérés sur la base des volumes théoriques tels qu'ils résultent des plans d'exécution.	
	<u>A) TRANCHEE COMPLETE Ø160 EU CR 8 (RACCORDS BATIMENTS)</u> Même prescription que précédemment mais pour la mise en place d'une canalisation en Ø160 PVC CR 8. LE METRE LINEAIRE:	ML
	<u>B) TRANCHEE COMPLETE Ø200 EU CR 8 (COLLECTEUR PRINCIPAL)</u> Même prescription que précédemment mais pour la mise en place d'une canalisation en Ø250 PVC CR 8. LE METRE LINEAIRE:	ML
	<u>4.2 – REGARDS</u>	
	<u>A) REGARDS DE BRANCHEMENT EU Ø250 TAMPON FONTE ARTICULABLE NON VERROUILLABLE FLOQUE AVEC TABOURET PE ET JOINT SOUPLE</u> Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation de regards de branchement Ø 250 situés en limite de propriété. Floqué et articulé Il comprend : - Les terrassements mécaniques ou manuels et épaissements de toutes hauteurs, y compris sciage soigné des revêtements existants, - Les sujétions de croisements de conduites, - La fourniture et mise en place d'un tabouret PVC à passage direct de diamètre intérieur 250 mm. Les assemblages seront réalisés par bague d'étanchéité. - Le raccordement au collecteur principal, y compris toutes pièces de raccordement, - Le lit de pose et l'enrobage des tuyaux en sable, - Le remblaiement latéral du regard avec des matériaux sélectionnés, du site ou de provenance extérieure et compactage adapté, y compris reconstitution de la structure et du revêtement existant, - L'évacuation des déblais excédentaires en décharge, - la fourniture et le scellement d'un dispositif de fermeture articulé en fonte 250 KN avec mention EU. L'UNITE :	U
	<u>B) REGARDS DE VISITE EU D400 Ø1000 PREFABRIQUE AVEC TAMPON FONTE 400 KN ARTICULABLE NON VERROUILLABLE ET FLOQUE EU DE TYPE XA3</u> Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation de regards de visite avec tampon fonte type Pamrex	U

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	Les prix de réalisation de regards comprennent d'une manière générale : - les frais d'implantation en plan et en altimétrie du regard, - la découpe soignée du revêtement si nécessaire, - la réalisation, dans les terrains de toutes natures, des terrassements nécessaires à leur construction, y compris pompage, blindage si nécessaire ou talutage, assurant la stabilité des parois de la fouille et évacuation des déblais excédentaires à la décharge agréée par le maître d'œuvre et le Maître d'Ouvrage, - les sujétions de croisements des conduites, - la mise en place d'éléments préfabriqués équipés de joints souples sur une assise de 0,10 m d'épaisseur minimale en béton B25, - la fourniture et la mise en œuvre du béton B 25 et des armatures, - le ragréage au mortier dosé à 600 kg de ciment CPJ 45 par mètre cube. - le façonnage maçonné de la cunette, - les raccordements des tuyaux d'arrivée et de départ, y compris réservations éventuelles, - la fourniture et la pose d'un joint souple à l'interface canalisation, et béton, - la fourniture et la pose d'éventuels équipements de regards (échelons et crosse), - les tampons de fermeture hermétique de type PAMREX avec marquage EU de chez Pam ou techniquement équivalent adaptée à la circulation 400 KN articulé et floqué ou à remplir au niveau des bétons. - le remblaiement latéral du regard avec des matériaux sélectionnés, du site ou de provenance extérieure et compactage adapté, y compris reconstitution de la structure et du revêtement existant, - Les essais d'étanchéité des ouvrages. L'UNITE :	
	<u>C) RACCORDEMENT DANS ATTENTE DU REGARD DE LA TRANCHE 1 OU SUR NOUVEAU BRANCHEMENT</u> Réalisation du raccordement sur un réseau existant mis en place lors de la première phase de travaux. La prestation comprend : - Le repérage et la localisation du réseau existant - Les terrassements complémentaires et l'ouverture de tranchée - La découpe ou le piquage sur la canalisation existante - La fourniture et pose des pièces de raccordement (té, selle, manchon, etc.) - Le raccordement de la nouvelle canalisation au réseau existant - La mise en œuvre des dispositifs d'étanchéité - Le remblaiement, compactage et remise en état des surfaces - Les essais et contrôles de bon fonctionnement - Toutes sujétions liées à l'intervention sur réseau existant (sécurité, continuité de service, etc.) L'UNITE :	U

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

<u>4.3 – NETTOYAGE, CONTRÔLE</u>		
<u>A) NETTOYAGE DU RESEAU EU PAR HYDROCURATION</u>		ML
Ce prix rémunère au forfait la réalisation du nettoyage par hydrocurage du réseau E.U. créé dans le cadre des travaux y compris toutes sujétions relatives à la bonne exécution du travail.		
Ce prix comprend également l'évacuation des matériaux produits de l'hydrocurage en décharge agréée par le Maître d'œuvre et le Maître d'Ouvrage.		
LE METRE LINEAIRE :		
<u>B) PASSAGE A LA CAMERA AVEC RAPPORT EN 3 EXEMPLAIRES AVEC PROFIL EN LONG DU RESEAU</u>		ML
Ce prix rémunère au mètre linéaire la prestation de passage d'une caméra dans les réseaux EU créés dans le cadre du présent marché y compris toutes sujétions relatives à la bonne exécution du travail. A l'issue de celui-ci un rapport en trois exemplaires sera remis précisant les schémas de réseau ainsi que les pentes des différents tronçons. Les images devront être de très bonne qualité afin de déceler tous les défauts éventuels. Remise d'un support DVD.		
Ce prix comprend également l'évacuation des matériaux en décharge.		
LE METRE LINEAIRE :		
<u>4.4 - TEST D'ETANCHEITE EU AVEC RAPPORT EN 3 EXEMPLAIRES</u>		
Les prix rémunèrent au mètre linéaire ou à l'unité la réalisation d'un test d'étanchéité à l'air, conformément aux méthodologies et prescriptions prévues dans la norme NF EN 16.10 et au 6.1.3 du fascicule 70 qui précisent à l'entreprise les objectifs de résultats demandés, des réseaux d'Eaux Usées et regard nouvellement créés dans le cadre de ce marché y compris toutes sujétions relatives à la bonne exécution du travail. En cas de non-conformité, le test sera refait à l'eau...		
<u>A) DU RESEAU PRINCIPAL</u>		ML
LE METRE LINEAIRE :		
<u>B) REGARDS DE VISITE</u>		U
L'UNITE:		
<u>C) REGARDS DE BRANCHEMENT PRIVATIFS</u>		U
L'UNITE:		

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

E - GENIE CIVIL LOT TECHNIQUES PUBLIC		
<u>5.1 - TRANCHEES TECHNIQUES COMPLETES POUR PASSAGES ALIMENTATIONS Y COMPRIS TERRASSEMENTS ET EVACUATION EN DECHARGES AGREES, LIT DE SABLE, REMBLAIS EN SABLE JUSQU'A 20 CM DE LA GENERATRICE SUPERIEURE DES FOURREAUX, GRILLAGE AVERTISSEUR, REMBLAIS EN TERRE DU SITE OU GNT 0/60 SELON POSITION</u>		
Ces prix rémunèrent, au mètre linéaire, l'exécution de tranchées pour la pose de fourreaux de type Janolène ou équivalent et PVC. Ces prix comprennent notamment : - L'implantation du tracé - la réalisation dans des terrains de toutes natures de la tranchée conforme au plan-type, - la démolition d'ouvrages ou conduites compris dans le volume considéré, - la fourniture et mise en place de blindage ou réalisation de talutage, - le lit de pose en sable - le remblaiement de la tranchée jusqu'à -6 cm/fini - les grillages avertisseurs - toutes les sujétions d'épuisement et de protection des fouilles contre les venues d'eau, y compris dispositif de drainage si nécessaire, - Les essais de compacité. La longueur de tranchée sera mesurée entre nus extérieurs des chambres massifs et regards. Les conduites sous chaussée circulaire seront posées avec une charge de 80 cm par rapport au niveau fini de voirie.		
<u>A) TRANCHEE TECHNIQUE PRINCIPALE 1,40 X 1,40 M</u>		ML
LE METRE LINEAIRE :		
<u>B) TRANCHEE TECHNIQUE SECONDAIRE 1,00 X 1,00 M</u>		ML
LE METRE LINEAIRE :		

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>5.2 - FOURREAUX POUR PASSAGE DES ALIMENTATIONS</u> Ces prix rémunèrent, au mètre linéaire, la réalisation de la fourniture et la pose en tranchée remise de fourreaux. Ces prix comprennent : - la fourniture et la mise en place, en tranchée, des fourreaux selon les plans d'implantation fournis au dossier de plans, y compris toutes sujétions de repérage, pose sur peignes ou procédé équivalent, découpe et emboîtement, éléments spéciaux, et raccordements aux chambres et attentes. La pose des fourreaux tiendra compte de l'enrobage minimal nécessaire des tuyaux PVC entre eux, ainsi qu'avec la paroi de la tranchée, - la fourniture et la mise en place des grillages avertisseurs, - les essais de mandrinage et l'aiguillage des gaines avec un fil nylon, - la pose de bouchons éventuels et le repérage des fourreaux. Les longueurs prises en compte seront mesurées entre nus extérieurs des massifs bétons.		
<u>A) EN DIAM 160 MM (POUR BT DANS LA TRANCHEE PRINCIPALE)</u> LE METRE LINEAIRE :		ML
<u>B) EN DIAM 110 MM (ALIMENTATION ENTRE RMBT)</u> LE METRE LINEAIRE :		ML
<u>C) EN DIAM 42/45 MM (ORANGE)</u> LE METRE LINEAIRE :		ML

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>5.3 – REGARD ET CHAMBRES DE TIRAGE</u> Ces prix rémunèrent, à l'unité, la réalisation de chambres de tirage coulées en place ou préfabriquées. Ces prix comprennent notamment : - les frais d'implantation en plan et en altimétrie de la chambre, - la découpe soignée du revêtement existant si nécessaire - la réalisation, dans les terrains de toutes natures, des terrassements nécessaires à la construction de la chambre, y compris évacuation des déblais excédentaires à la décharge agréée par le Maître d'œuvre et le Maître d'Ouvrage, - la mise en œuvre d'un lit de pose en béton B25, ép 10cm, - la mise en œuvre des coffrages nécessaires, y compris toutes sujétions de pose, fixation et réservations, - la fourniture et la mise en place du ferrailage nécessaire, y compris calage avant bétonnage, - le bétonnage, - la fourniture et la mise en œuvre de la chambre préfabriquée, selon les prescriptions du CCTP, y compris réalisation des ouvertures pour passage des fourreaux et gaines, - l'exécution de tous les raccordements entre les fourreaux, gaines, multitubulaires et chambres, y compris toutes sujétions de coupe, d'écartement, etc., - le bétonnage des remontées des fourreaux dans la chambre sur une longueur minimale de 1,50 m, - le remblaiement latéral de la chambre avec des matériaux sélectionnés du site ou de provenance extérieure et compactage adapté, y compris reconstitution de la structure et du revêtement si besoin, - la pose, le réglage et le scellement des tampons de couverture selon plans types à leur scellement provisoire, dans le cas d'une phase intermédiaire de réalisation de la chaussée. - La mise à la côte définitive de la chambre		
<u>A) CLASSE L2T</u> L'UNITE :		U
<u>B) CLASSE L1T</u> L'UNITE :		U
<u>C) REGARD D'ABONNE TELECOM 40 x 40 AVEC PLAQUE FONTE</u> Sous trottoirs ou dans les lots, couverture B125 KN avec tampon et cadre en fonte B125 y compris réhausse éventuelle, etc.... La mise à la côte définitive fait partie de cette prestation L'UNITE :		U

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

F – PRE-EQUIPEMENT IRVE		
<u>6.1 - TRANCHEES TECHNIQUES COMPLETES POUR PASSAGES ALIMENTATIONS Y COMPRIS TERRASSEMENTS ET EVACUATION EN DECHARGES AGREEES, LIT DE SABLE, REMBLAIS EN SABLE JUSQU'A 20 CM DE LA GENERATRICE SUPERIEURE DES FOURREAUX, GRILLAGE AVERTISSEUR, REMBLAIS EN TERRE DU SITE OU GNT 0/60 SELON POSITION</u> Ces prix rémunèrent, au mètre linéaire, l'exécution de tranchées pour la pose de fourreaux de type Janolène ou équivalent et PVC. Ces prix comprennent notamment : - L'implantation du tracé - la réalisation dans des terrains de toutes natures de la tranchée conforme au plan-type, - la démolition d'ouvrages ou conduites compris dans le volume considéré, - la fourniture et mise en place de blindage ou réalisation de talutage, - le lit de pose en sable - le remblaiement de la tranchée jusqu'à -6 cm/fini - les grillages avertisseurs - toutes les sujétions d'épuisement et de protection des fouilles contre les venues d'eau, y compris dispositif de drainage si nécessaire, - Les essais de compacité. La longueur de tranchée sera mesurée entre nus extérieurs des chambres massifs et regards. Les conduites sous chaussée circulaire seront posées avec une charge de 80 cm par rapport au niveau fini de voirie.		
<u>A) CREATION D'UNE TRANCHEE TECHNIQUE 0,40 X 0,80 M</u> LE METRE LINEAIRE :		ML
<u>6.2 - FOURREAUX POUR PASSAGE DES ALIMENTATIONS</u> Ces prix rémunèrent, au mètre linéaire, la réalisation de la fourniture et la pose en tranchée remise de fourreaux. Ces prix comprennent : - la fourniture et la mise en place, en tranchée, des fourreaux selon les plans d'implantation fournis au dossier de plans, y compris toutes sujétions de repérage, pose sur peignes ou procédé équivalent, découpe et emboîtement, éléments spéciaux, et raccordements aux chambres et attentes. La pose des fourreaux tiendra compte de l'enrobage minimal nécessaire des tuyaux PVC entre eux, ainsi qu'avec la paroi de la tranchée, - la fourniture et la mise en place des grillages avertisseurs, - les essais de mandrinage et l'aiguillage des gaines avec un fil nylon, - la pose de bouchons éventuels et le repérage des fourreaux. Les longueurs prises en compte seront mesurées entre nus extérieurs des massifs bétons.		

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>A) EN DIAM 90 MM</u> LE METRE LINEAIRE :		ML
<u>B) EN DIAM 160 MM</u> LE METRE LINEAIRE :		ML
<u>6.3 – REGARD ATTENTE PRE-EQUIPEMENT 40X40</u> <u>A) AVEC PLAQUE FONTE ET REHAUSSE 40X40</u> Sous trottoirs ou dans les lots, couverture B125 KN avec tampon et cadre en fonte B125 y compris réhausse éventuelle, etc.... La mise à la côte définitive fait partie de cette prestation. L'UNITE :		U
<u>6.4 – REGARD ET CHAMBRES DE TIRAGE</u> Ces prix rémunèrent, à l'unité, la réalisation de chambres de tirage coulées en place ou préfabriquées. Ces prix comprennent notamment : - les frais d'implantation en plan et en altimétrie de la chambre, - la découpe soignée du revêtement existant si nécessaire - la réalisation, dans les terrains de toutes natures, des terrassements nécessaires à la construction de la chambre, y compris évacuation des déblais excédentaires à la décharge agréée par le Maître d'œuvre et le Maître d'Ouvrage, - la mise en œuvre d'un lit de pose en béton B25, ép 10cm, - la mise en œuvre des coffrages nécessaires, y compris toutes sujétions de pose, fixation et réservations, - la fourniture et la mise en place du ferrailage nécessaire, y compris calage avant bétonnage, - le bétonnage, - la fourniture et la mise en œuvre de la chambre préfabriquée, selon les prescriptions du CCTP, y compris réalisation des ouvertures pour passage des fourreaux et gaines, - l'exécution de tous les raccordements entre les fourreaux, gaines, multitubulaires et chambres, y/c toutes sujétions de coupe, d'écartement, etc., - le bétonnage des remontées des fourreaux dans la chambre sur une longueur minimale de 1,50 m, - le remblaiement latéral de la chambre avec des matériaux sélectionnés du site ou de provenance extérieure et compactage adapté, y compris reconstitution de la structure et du revêtement si besoin, - la pose, le réglage et le scellement des tampons de couverture selon plans types à leur scellement provisoire, dans le cas d'une phase intermédiaire de réalisation de la chaussée. - La mise à la côté définitive de la chambre		
<u>A) TYPE L1T</u> L'UNITE :		U

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

G – ECLAIRAGE PUBLIC		
<u>7.1 – ETUDE D'EXECUTION (ETUDE PHOTOMETRIQUE, NOTE DE CALCUL MASSIF</u>		F
Réalisation des études d'exécution nécessaires à la mise en œuvre de l'éclairage. La prestation comprend : - L'étude photométrique (dimensionnement des niveaux d'éclairement, uniformité, choix et implantation des luminaires conformément aux normes en vigueur) - La modélisation et les simulations (logiciel type Dialux ou équivalent) - L'optimisation des hauteurs de mâts, entraxes et puissances installées - La note de calcul des massifs de fondation des candélabres (dimensionnement selon nature du sol, efforts au vent, caractéristiques des mâts) - L'intégration des contraintes du site (environnement, voirie, réseaux existants) - La production des plans d'exécution et documents techniques associés - La prise en compte des normes et réglementations en vigueur (type NF EN 13201, Eurocodes, etc.) - Toutes sujétions nécessaires à la validation technique du projet LE FORFAIT :		
<u>7.2 - MASSIF DE FONDATION POUR CANDELABRE PHOTOVOLTAIQUE</u>		
<u>A) 0,80 X 0,80 X 0,80 M (H CANDELABRE = 6 M)</u>		U
Cette prestation comprend la confection de massifs d'ancrage dimensionnés pour des candélabres. Il comprend notamment : - la note de calcul du massif - les terrassements nécessaires avec évacuation de déblais excédentaires en décharge fournie par l'entreprise ; - la remontée des fourreaux du futur mât - le coffrage et le décoffrage ; - le piplik - la fourniture à pied d'œuvre et la mise en œuvre du béton armé B30 ainsi que toute main-d'œuvre, toutes fournitures et sujétions pour l'aménagement des réservations nécessaires au passage des câbles et à la mise en place des tiges de scellement devant recevoir le futur candélabre. - la fourniture et la pose des tiges d'ancrage. L'UNITE :		

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

<u>7.3 - CANDELABRES</u>		
<u>A) POSE DE CANDELABRE SOLAIRE FONROCHE ESSENTIEL OU TECHNIQUEMENT EQUIVALENT SIMPLE CROSSE</u>		U
Le prix suivant comprend : - la validation du modèle simple crosse, sur présentation d'échantillon, par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre, - RAL à définir - le transport, - la pose y compris toutes les sujétions d'utilisation d'engin de levage, - tous les essais nécessaires et utiles pour l'établissement des documents de garantie de bon fonctionnement L'UNITE :		
<u>B) POSE DE CANDELABRE SOLAIRE FONROCHE ESSENTIEL OU TECHNIQUEMENT EQUIVALENT DOUBLE CROSSE</u>		U
Le prix suivant comprend : - la validation du modèle double crosse, sur présentation d'échantillon, par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre, - RAL à définir - le transport, - la pose y compris toutes les sujétions d'utilisation d'engin de levage, - tous les essais nécessaires et utiles pour l'établissement des documents de garantie de bon fonctionnement L'UNITE :		
<u>7.4 – ARCEAUX DE PROTECTION DES CANDELABRES</u>		U
Mise en place d'arceaux de protection destinés à sécuriser les candélabres contre les chocs de véhicules. La prestation comprend : - La fourniture d'arceaux métalliques (acier galvanisé ou peint), de dimensions adaptées - L'implantation et le traçage - Les terrassements ponctuels ou carottages nécessaires - La réalisation des massifs béton ou scellements - La pose et le réglage des arceaux - Le remblaiement et la remise en état des abords (revêtements, enrobés, etc.) - Toutes sujétions liées aux contraintes du site (réseaux existants, circulation, accessibilité) L'UNITE :		

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
------------	---	--------------------------------------

H - ADDUCTION D'EAU POTABLE		
<u>8.1 – FOSSE A COMPTEUR GENERAL</u>		U
Ce prix rémunère, à l'unité, la réalisation de chambre coulée en place ou préfabriquée destinée à recevoir le compteur général AEP. Il comprend : - la fourniture et mise en place d'un coffret du comptage en sol adapté à la mise en place du compteur général par le concessionnaire - la fourniture et le scellement d'un dispositif à verrouillage de fermeture articulé en fonte 250 KN, - la mise à la côte définitive des coffrets - la mention AEP sur les tampons - la mise à la côte définitive - la reconstitution de la structure et du revêtement de la chaussée ou du trottoir précédemment découpé. L'UNITE :		
<u>8.2 – CANALISATIONS</u>		
Les prix suivants rémunèrent, au mètre linéaire, la fourniture et la pose de canalisations circulaires en PVC, PE et Fonte. Il comprend : - la préparation du fond de tranchée, - la fourniture et la mise en œuvre d'un lit de pose, de l'enrobage et du grillage avertisseur, - la fourniture et la mise en œuvre des canalisations. Ils incluent les sujétions de découpes éventuelles des canalisations ainsi que la fourniture et mise en place de toutes les pièces de raccordement utiles (té, coudes, cônes, raccords à brides, couronnes de raccordement. etc.) et dispositifs assurant l'étanchéité du réseau, - la réalisation de butées en béton aux endroits acceptés par le maître d'œuvre, ainsi que leur dimensionnement. Le prix comprend également tous les contrôles définis au CCTP et prescrits au fascicule 71. Les tuyaux et raccords devront posséder les attestations de conformité sanitaire (ACS) relatives à l'arrêté du 29 mai 1997 La longueur calculée sera mesurée horizontalement sur la base des plans métrés réalisés par l'entreprise.		
<u>A) FONTE PN 16 DN 110 MM</u>		ML
LE METRE LINEAIRE :		
<u>B) PE PN 16 DN 63 MM</u>		ML
LE METRE LINEAIRE :		

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	<u>C) PE PN 16 DN 32 MM</u>	ML
	LE METRE LINEAIRE :	
	<u>D) PE PN 16 DN 25 MM</u>	ML
	LE METRE LINEAIRE :	
	<u>8.3 - FOURNITURE ET POSE DE BETON DE CALAGE A 150 KG/M3</u> Ce prix rémunère au mètre cube la réalisation de butées en béton aux endroits acceptés par le maître d'œuvre, ainsi que leur dimensionnement et comprennent d'une manière générale : - La fourniture et la pose de béton 150 kg/m3 - Le calage du béton et des pièces à caler LE METRE CUBE :	M3
	<u>8.4 - VANNES ET ACCESSOIRES</u>	
	<u>A) FOURNITURE ET POSE D'UNE PURGE Y COMPRIS RACCORDEMENT EP, BRIDES ET ACCESSOIRES AINSI QUE TOUTE SUJETION DE POSE</u> Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose d'un robinet de purge monté sur une conduite série longue posées à 5 ml du dernier branchement avec la sortie de la purge sous une bouche à clef et l'évacuation dirigée vers le pluvial. L'UNITE :	U
	<u>B) PRISE EN CHARGE POUR Ø 25/32 MM Y COMPRIS VANNETTE, TUBE ALLONGE, BOUCHE À CLEF RONDE, Y COMPRIS FOURNITURE ET POSE DE REGARD COMPTEUR DE TYPE ST GERMAIN ET STRAUB COMPACT'UP OU SIMILAIRE, RACCORDEMENT AINSI QUE TOUTE SUJETION DE RÉALISATION...</u> Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la mise en place de robinets en bronze et de collier de prise en charge en fonte série 2 GS sur une conduite en 63 mm. Il comprend : - les fouilles et dégagements nécessaires, y compris évacuation des déblais en décharge agréée, - le perçage de la conduite principale, - la fourniture et la mise en place du collier de prise en charge tel que défini au CCTP, y compris joint intégré et vis de serrage, - la fourniture et mise en place du robinet de prise en charge ou d'arrêt tel que défini au CCTP, avec raccord automatique autobuté, y compris toutes les pièces de raccordement et d'étanchéité, - la réalisation d'un radier servant au scellement du robinet et au berceau du tube allonge à colorette, - tabernacle carré pour robinet de prise en charge modèle Ste Lizaigne 123 ou similaire - le raccordement ainsi que toute sujétion	U

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
	- la fourniture et la mise en place d'une bouche à clé circulaire 400 KN, y compris le tube allonge reposant sur le berceau, - le remblaiement de la fouille avec des matériaux agréés par le maître d'œuvre, - les contrôles et essais tels que définis au CCTP. L'UNITE :	
	<u>C) FOURNITURE ET POSE DE VANNE DE DN 63 MM Y COMPRIS BRIDES ET ACCESSOIRES AINSI QUE TOUTE SUJETION DE POSE</u> Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la mise en place de vannes sur des conduites DN 63. Il comprend : - les fouilles et dégagements nécessaires, y compris évacuation des déblais en décharge agréée, - la fourniture et mise en place de la vanne y compris toutes les pièces de raccordement et d'étanchéité, - la réalisation d'une butée béton y compris son dimensionnement, - la fourniture et la mise en place d'une bouche à clé circulaire 400 KN, y compris le tube allonge reposant sur un berceau en béton, - le remblaiement de la fouille avec des matériaux agréés par le maître d'œuvre, - les contrôles et essais tels que définis au CCTP. Nota : les bouches à clé pour les poteaux d'incendie seront hexagonales, celles pour les robinets de purge seront carrées. L'UNITE :	U
	<u>D) FOURNITURE ET POSE D'UN COUDE DN 63 MM Y COMPRIS BRIDES, ACCESSOIRES AINSI QUE TOUTE SUJETION DE POSE ET DE RACCORDEMENT</u> Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la mise en place de coude tous angles en fonte série 2GS sur une conduite en fonte 16 bars joints élastomères DN 63. Il comprend : - les fouilles et dégagements nécessaires, y compris évacuation des déblais en décharge agréée, - la fourniture et la mise en place des brides tel que défini au CCTP, y compris joint intégré, boulons et vis de serrage y compris toutes les pièces de raccordement et d'étanchéité, - le remblaiement de la fouille avec des matériaux agréés par le maître d'œuvre, - les contrôles et essais tels que définis au CCTP. L'UNITE :	U

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>8.5 – FOURNITURE ET MISE EN PLACE DU POTEAU INCENDIE BAYARD EMERAUDE OU SIMILAIRE</u>		U
Fourniture et pose d'un poteau incendie normalisé destiné à la défense extérieure contre l'incendie. La prestation comprend : - La fourniture d'un poteau incendie type <i>Bayard Émeraude</i> ou techniquement équivalent, conforme aux normes en vigueur (NF, APSAD, règlement DECI) - Le terrassement et la préparation de l'emplacement - La réalisation du massif d'ancrage ou dispositif de stabilisation - Le raccordement au réseau d'eau potable existant (y compris pièces de raccordement, vanne, coude, etc.) - La mise en place du dispositif de vidange et d'écoulement - Le réglage, calage et mise à niveau du poteau - La désinfection si nécessaire - Le remblaiement, compactage et remise en état des abords - La signalisation et toutes sujétions liées aux contraintes de chantier L'UNITE :		
<u>8.6 – ESSAIS ET CONTROLE</u>		
<u>A) DESINFECTION DU RESEAU</u> Ce prix rémunère, au forfait, les opérations de désinfection, pour l'ensemble du réseau neuf, suivant les normes et réglementations en vigueur. Il comprend notamment : - le nettoyage, la désinfection, le rinçage. LE METRE LINEAIRE :		ML
<u>B) CONTROLE COMPACTAGE TRANCHEE PENETROMETRE</u> Cette prestation sera rémunérée au forfait. Elle sera à réaliser avec un pénétromètre dynamique à une profondeur maximale de 1.50 m y compris fourniture de la courbe de mesure et positionnement sur le plan de récolement. La courbe doit être issue d'un système de calcul agréé par le maître d'œuvre. Elle doit comporter la résistance de pointe, la profondeur de mesure et les encadrements de référence pour les classifications Q4, Q3 et Q2. LE FORFAIT :		
<u>C) ESSAIS DE POTABILITE PAR UN ORGANISME AGREE</u> Ce prix rémunère au forfait la réalisation des essais et épreuves de potabilité pour l'ensemble du réseau neuf, suivant les normes et réglementations en vigueur. Le versement du montant sera conditionné à la fourniture de l'ensemble des PV d'essais, et à la délivrance, par les organismes agréés, des certificats de validité des contrôles sanitaires effectués. LE FORFAIT :		F

N° de prix	Désignation de la nature d'ouvrages et prix d'application (en toutes lettres) Hors Taxes – lot n°1	Prix exprimés en chiffres H.T.
<u>D) ESSAIS PRESSION</u> Ce prix rémunère au forfait la réalisation des essais et épreuves de pression pour l'ensemble du réseau neuf, suivant les normes et réglementations en vigueur. Le versement du montant sera conditionné à la fourniture de l'ensemble des PV d'essais, et à la délivrance, par les organismes agréés, des certificats de validité des contrôles sanitaires effectués. LE FORFAIT :		F
<u>E) ESSAIS DE PESAGE POTEAU INCENDIE</u> Ce prix rémunère au forfait la réalisation des essais et épreuves de pesage du poteau incendie suivant les normes et réglementations en vigueur. Le versement du montant sera conditionné à la fourniture de l'ensemble des PV d'essais, et à la délivrance, par les organismes agréés, des certificats de validité des contrôles sanitaires effectués. LE FORFAIT :		F